

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.

A LA MEMOIRE D'UN HEROS

Il se passe des choses intéressantes présentement aux bords du Canal de Suez; c'est bien loin, Suez, et pourtant ce nom seul rappelle celui d'un homme qui non seulement a joué un rôle en notre pays durant le premier quart de ce siècle, mais qui y est mort et, depuis quatorze ans, dort son dernier sommeil dans un coin de notre Bretagne canadienne: la Gaspésie.

On l'a deviné, il s'agit du comte Jacques de Lesseps, fils du grand Ferdinand de Lesseps, qui fut le constructeur du canal de Suez et, plus tard, du canal de Panama, Dieu sait avec quelles difficultés dans l'un et l'autre cas. Et puisqu'il est si souvent question du canal de Suez au cours de la lutte gigantesque qui se livre depuis un an en Europe, en Afrique et en Asie, rappelons que son inauguration eut lieu le 17 novembre 1869 en présence de l'impératrice Eugénie, de l'empereur d'Autriche, du Prince impérial d'Allemagne, du Prince impérial des Pays-Bas, du représentant de l'empereur de Russie, des ambassadeurs de toutes les puissances en Turquie. A cette occasion, soixante navires traversèrent le canal.

Et maintenant rappelons le souvenir de celui qui illustra en notre pays le nom de Lesseps à la mémoire duquel il y a dix ans l'hon. Honoré Mercier, alors ministre des Terres et Forêts, inaugurerait un petit monument élevé à Gaspé par les amis et les admirateurs de Jacques de Lesseps.

Jacques de Lesseps, alors pilote de renom international, et qui était devenu presque Canadien, perdit la vie à la suite d'un accident d'aviation, le 18 octobre 1927, en essayant d'amerrir au cours d'un violent orage accompagné d'une brume épaisse, au nord de la rivière Blanche, dans les eaux du Saint-Laurent, près de Matane. De Lesseps périt avec son mécanicien, Théodore Chichenko. Voici dans quelles circonstances se produisit cette terrible tragédie.

Quelques jours avant son départ de Gaspé, Jacques de Lesseps avait appris que l'hon. M. Mercier et Henri Belleyguier, directeur général de la Compagnie Aérienne Française de Paris, qui était son camarade de guerre, devaient se rencontrer à Val-Brillant le 17 octobre, pour inspecter les travaux de la Compagnie française dont l'aviateur avait la direction depuis quelque temps. Il quittait donc Gaspé dans l'après-midi, par un temps pluvieux et brumeux, pour contourner la péninsule gaspésienne et remonter vers Matane. Les quelques débris de l'avion, que l'on trouva les jours suivants sur le rivage du fleuve, révélèrent hélas! assez clairement que l'appareil avait, durant la tempête, frappé avec violence les eaux tourmentées du fleuve, dans lesquelles il s'était abîmé avec ses occupants. Longtemps après, la mer rejetait un cadavre sur les côtes de Terre-Neuve. On crut l'identifier comme étant celui de Jacques de Lesseps.

Celui dont le monument à Gaspé perpétue la mémoire avait servi dans les escadilles françaises pendant la guerre. A son retour au Canada, il avait accepté du service dans le corps aéronautique de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne, qui avait entrepris, par contrat avec le gouvernement de la province, de dresser la carte aérienne de la côte gaspésienne. Au moment de l'accident dont Lesseps fut la victime, la saison était avancée, les opérations photographiques de la compagnie avaient pris fin et l'aviateur devait partir dans quelques jours pour aller rejoindre sa famille à Montréal.

Dix-sept ans d'aviation consacraient la réputation de ce hardi aviateur que fut Jacques de Lesseps. En mai 1910, il avait accompli la seconde traversée de la Manche, la première à date fixe, ce qui lui valut le prix du « Daily Mail ». La même année, il survola le Canada. Il fut le premier aviateur à voler au-dessus de Toronto et de Montréal.

Le monument inauguré à Gaspé est l'œuvre du sculpteur canadien Henri Hébert, qui assista à son inauguration, de même que M. Henri Belleyguier, directeur de la Compagnie Aérienne Française. Ce monument comprend une stèle en pierre portant des inscriptions et ornée d'un motif sculptural d'une touchante beauté. Il est érigé à Gaspé parce que c'est là que Jacques de Lesseps vécut, de même que son malheureux compagnon, les derniers mois de sa vie et où il a sa tombe.

Louis VILLAGE.

MERVEILLEUSE RANDONNEE

En la fête de l'Ascension, le 2 mai dernier, S. E. le cardinal R. Villeneuve, écrivait: « Pensée tout apostolique et très digne des grands pontifes dont il est parmi nous le représentant, Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, Délégué Apostolique au Canada, a voulu débiter dans son ministère en notre pays, par un immense pèlerinage missionnaire. Il vole vers nos missions arctiques, et à tous les missionnaires, à tous les chrétiens, à tous les néophytes, il apporte l'encouragement de sa parole ardente et l'expérience de son séjour dans les missions de Chine. De quels fruits cette semence à travers les glaces et les plaines du Nord n'est-elle pas la promesse? » Le cardinal faisait alors allusion à l'un des plus beaux exploits missionnaires dont l'histoire mentionne nos annales religieuses.

Depuis son arrivée au Canada, il n'y a pas encore un an, Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti a déjà parcouru de notre pays peut-être davantage que n'en parcourra jamais aucun de nos personnages officiels. Il vient de visiter toute la région du Témiscamingue et de l'Abitibi, puis celle du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi et, il y a quelques jours, les principaux postes de la Côte Nord du Saint-Laurent, que son prédécesseur Mgr Cassulo visitait en 1933 et où, le 13 août, le « North Shore » qui le portait avec sa suite fit naufrage aux Îlets Caribou. C'est déjà beaucoup de chemin, mais le délégué papal avait précédemment fait beaucoup plus en accomplissant, du 4 juillet au 23 août 1939, l'incroyable périple de 18.000 milles, de l'est à l'ouest du Canada, visitant à peu près toutes les lointaines missions arctiques du Nord-Ouest, de la Colombie et du Yukon, du Mackenzie, du Vicariat de Grouard, de ceux du Keewatin, de la Baie James et de la Baie d'Hudson. Parti d'Ottawa, le 4 juillet, à bord de l'avion « Trans-Canada », il arrivait à Québec le 23 août après s'être rendu jusqu'à la mission du Christ-Roi, à Minto Inlet, le poste le plus reculé sous le cercle polaire occidental.

Et ce voyage extraordinaire s'est accompli à peu près totalement en avion, généralement sur le « Sancta Maria », pilote Louis Bisson, de Mgr Gabriel Breynal, o.m.i., V. G. du Mackenzie. C'est de ce voyage extraordinaire que parlait S. E. le Cardinal Villeneuve le 2 mai.

Survoler plus de 18.000 milles, au-dessus des prairies, des forêts, du « Barren Land » et de l'océan arctique jusqu'à des confins où personne n'ose s'aventurer; s'arrêter à trente endroits différents, dans des missions où tout manque du confort le plus élémentaire; subir les contretemps de la tempête, des vents contraires et du brouillard; et après cinquante jours d'une pareille randonnée, en arriver au terme exactement cinq minutes plus tôt que l'heure fixée au programme, voilà assurément ce qu'on peut appeler un record qu'on ne brisera pas de sitôt. Cette expédition-missionnaire accomplie par le délégué papal est une des plus belles pages de notre histoire religieuse. Car, pour la première fois, Rome prenait contact personnel, peut-on dire, avec les missions les plus reculées et les plus difficiles du monde; et Mgr Antoniutti réalisait le vœu que formulait, un jour, celui qu'il représente dans notre pays: offrir le Saint-Sacrement dans l'humble chapelle de la maison la plus septentrionale de l'Ouest canadien: Minto Inlet.

Ajoutons qu'il est glorieux pour nous que ce fût un jeune pilote canadien-français qui ait eu l'honneur de porter sur ses ailes jusque dans les glaces de la mer du Nord le représentant du Pape en notre pays. Cette mission extraordinaire s'est accomplie sans

éclat, sans que se soit fait entendre une seule fois la retentissante trompette de la réclame qui a bien soin pourtant de ne jamais perdre une occasion pour signaler, par les multiples moyens qu'elle met en branle, ce qu'on appelle des records mondiaux, qui se rapportent souvent aux choses les plus vulgaires et les plus puériles.

ERIC.

UN PROBLEME DIFFICILE

La circulation par terre sur la Côte Nord du Saint-Laurent a toujours constitué un problème si difficile que les autorités législatives ont toujours hésité à l'abandonner, préférant le considérer comme insoluble. A bien étudier cette partie méconnue du pays, on n'était pas loin d'avoir raison. Toutefois, avec le temps, les méthodes de construction routière s'étant considérablement améliorées, les demandes des habitants se faisant de plus en plus pressantes à cause des besoins nouveaux qui se multipliaient, on en vint à donner une telle attention à ce problème que la solution en serait tout près d'être trouvée, du moins pour une bonne partie de la côte. Déjà, on a fait un premier pas. On veut en faire un deuxième.

Il y a quelques jours, l'hon. M. Bouchard, ministre de la Voirie, en compagnie de quelques-uns de ses collègues, dont le premier ministre, se rendait sur la côte nord afin de se rendre compte avec eux, sur place, de la situation. Il a particulièrement cherché à découvrir les difficultés et facilités d'une route qui pourrait longer la côte, surtout de Portneuf à Godbout et dont la construction est déjà commencée. C'est, d'ailleurs, la partie du pays où il est possible de faire passer une route; car on n'aura jamais à projeter un chemin quelconque au-delà de Havre Saint-Pierre, plus spécialement de Natashquan à Blanc Sablon, extrémité est du littoral. On conçoit que dans cette contrée semi-polaire, faite de chenaux, d'îles, d'estuaires, de rebords et de terrasses innombrables, l'ouverture d'un chemin, si rudimentaire fût-il, est impossible.

Même dans la partie ouest, de Portneuf à l'ancienne Pointe-des-Ésquimaux, aujourd'hui Havre Saint-Pierre, si le projet est exécutable, les difficultés sont nombreuses. On les croyait d'abord insurmontables. Mais il paraît qu'elles peuvent être maintenant éliminées. De Tadoussac, une voie que le gouvernement améliore d'année en année et dont le terminus est à Portneuf dessert les Bergeronnes, les Escoumains, Mille-Vaches; depuis deux ans on cherche à reculer ce terminus jusqu'à Godbout, une soixantaine de milles plus bas. Au-delà de Godbout, les difficultés se multiplient et jusqu'à présent on n'a pu, à bien dire, que pratiquer des chemins d'hiver sans ponts et sans chaussée, imprévisibles aux voitures, sauf ça et là où des travaux de détail ont été effectués entre villages. Ainsi, un tronçon relie l'usine électrique de la rivière aux Outardes à la baie des Anglais, et une route carrossable s'étend des Sept-Îles à Moisie — seize milles; de Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Magpie à Rivière Saint-Jean — dix-neuf milles — le zèle d'un missionnaire eudiste a réussi à faire ouvrir un chemin à peu près praticable. Il faut croire que ces tronçons épars répondaient à des vœux très vifs de la population vu que, pour ce chemin des Sept-Îles à Moisie, on compte aux Sept-Îles une vingtaine d'automobiles et deux ou trois camions.

Encore une fois, même dans la partie la plus facile du littoral, celle de l'ouest, l'hinterland pendant l'été est comme un mur qui clôt jalousement la côte, et les gouvernements doivent user de beaucoup de circonspection dans cette aventure d'une route sur la Côte Nord, surtout d'une route et d'un chemin de fer Québec-Labrador auquel ont déjà pensé des enthousiastes. Car il faut songer qu'il y aura à escalader des terrasses très hautes, en dégringoler les rebords, et traverser d'énormes estuaires. Entre Manicouagan et Pointe-des-Monts il faudra se hisser sur un plateau qui domine le village de plus de 200 pieds; ailleurs, scaler d'une bosse à l'autre; construire une kyrielle de ponts; affronter fondrières, savanes, sables mouvants, argile, rocs et, tout le long, subir l'étreinte de la forêt.

Mais rien n'est impossible, de nos jours, dans les entreprises ferroviaires et routières. Voilà une vingtaine d'années, on a bien réussi à percer un chemin de fer de Beupré à la Malbaie!...

NORDORAMA.

UN "EXTRAORDINAIRE ROMAN"

Ah! les beaux et les bons livres de France que nous ne venons pas de si tôt! Outre les blocs, bien des complications, diplomatiques et autres, nous en priveront selon toute vraisemblance encore longtemps. Il faut donc dire un long et triste adieu aux livres et aux publications de France. Mais si les « nouveaux parus » sont et seront rares il nous restera heureusement beaucoup de ceux qui ont traversé la mer avant la défaite de la France et que nous n'avons pas encore lus. Ce ne sera même pas du bouillon réchauffé. En tout cas, ce n'en était pas pour moi, l'autre jour, lorsque j'employais les loisirs d'une croisière à lire un livre publié déjà depuis assez longtemps et qu'on a appelé un « extraordinaire roman d'aventures ». C'est tout simplement « Jacques Cartier et la découverte de l'Amérique du Nord ». Voilà, diront-ils, qui est bien peu nouveau. Sans doute, le sujet date de quatre siècles. Mais ce qui est nouveau, c'est la façon dont ce sujet si vieux est traité; c'est la façon dont est écrite la monographie consacrée par M. Gaston Martin au découvreur et à la découverte du Canada par ce vieux pilote de France. Solide travail d'historien, précis, clair, parfaitement documenté et auquel l'érudition la plus hargneuse serait bien en peine de s'attaquer; extraordinaire roman d'aventures dont l'auteur, qui a le sens de la vie, de la couleur et du mouvement, nous entraîne à sa suite avec une telle vigueur que nous ne songeons pas un seul instant à lui résister.

Et cet « extraordinaire roman », je l'ai lu en grande partie à l'endroit où s'en est écrit l'un des plus beaux chapitres, celui où le Découvreur, luvoyant en vue des côtes du Labrador, qualifie ce sauvage pays de « terre que Dieu donna à Cain ». Il me semblait mieux comprendre alors l'émouvant tableau où se déployait l'activité coloniale de la France de ce temps-là. Car l'auteur prouve clairement, malgré certaines aspirations étrangères du temps, qu'en l'an 1534 un « pilote et maître de navire de Saint-Malo », a, le premier, sérieusement exploré cette partie du Nouveau-Monde au-delà duquel il espérait trouver, par le nord-ouest, une voie directe vers le pays des épiques et de l'or.

Il est vrai que Jacques Cartier ne fut pas le premier navigateur qui eut atteint les régions septentrionales du Nouveau-Monde, et M. Gaston Martin n'oublie pas ceux qu'on pourrait appeler les « précurseurs »; mais il accorde une respectueuse et sceptique attention à certains documents auxquels on pourrait faire dire toutes sortes de choses qu'ils ne disent pas. Il admet, comme tous les historiens, que les marins normands et scandinaves abordèrent les côtes américaines bien avant Cartier, qui a lui-même pu en constater les traces; il sait aussi, et tous les historiens le savent, que des pêcheries françaises étaient établies à Terre-Neuve et au Labrador avant la découverte des Antilles et de l'Amérique Centrale par Christophe Colomb. On pourrait donc dire que l'Amérique était alors découverte. Oui, mais le pays n'avait pas encore été exploré. Ce sera l'œuvre de Cartier. Les expéditions précédentes sont fragmentaires, incertaines; c'est la course à l'aventure. Les deux premiers voyages de Cartier sont une véritable exploration, une expédition scientifique en même temps qu'une prise de possession officielle. La remontée du Saint-Laurent, lors du deuxième voyage surtout, est l'épisode le plus coloré de cette hasardeuse randonnée. Le Malouin y note avec une scrupuleuse attention tout ce qui frappe ses regards: la

nature, la flore, la faune, l'aspect du sol, les allées et venues des indigènes, tout. C'est bien là, en 1534, la découverte du Canada. Et voilà le beau roman vécu que j'ai lu vis-à-vis même de cette « terre que Dieu donna à Cain ».

Serge DUHAMEAU.

UN LEGISTE DU QUEBEC

D'après une rumeur qui a cours à Ottawa M. Joseph Sirois, de Québec, serait incessamment nommé président de la future commission d'assurance-chômage. On sait que Me Sirois a été le président de la commission d'enquête royale sur les relations fédérales-provinciales. Ce notaire est, comme son éminent père, un légiste d'une vaste réputation et d'une intégrité reconnue par tous les partis. Il est d'autant plus *persona grata* auprès des gouvernements et des législateurs qu'il s'est constamment tenu à l'écart des disputes et luttes politiques et qu'il ne doit ses succès qu'à sa réelle valeur personnelle, à sa droiture et à son tact. Me Sirois, s'il était dans la diplomatie, serait, croyons-nous, un ambassadeur parfait. Nous ne lui connaissons pas d'ennemis ni même — ce qui est encore plus rare! — même pas d'adversaire. Et quand il décroche une charge ou une mission, ce n'est pas parce qu'il l'a sollicitée, mais parce qu'il est positivement le « right man in the right place » sans rival, et qu'au surplus, naturellement, il se trouve dans le gouvernement des hommes qui ne l'ignorent pas.

NOMINOR X.

Le quatrième centenaire des Jésuites

« Feuillotez les pages de notre histoire et dites-moi si vous en trouvez beaucoup qui ne portent pas des taches de sang que les Jésuites ont généreusement versé pour la cause de Dieu et de la civilisation ».

C'est en 1887, lors de la discussion à l'Assemblée Législative sur la reconnaissance civile de la Compagnie de Jésus que fut prononcée la phrase que je viens de citer et qui, avec son allure martiale, enlève pour ainsi dire une réponse affirmative. Et je rapporte ici la réponse qui fut celle d'un ami fort dévoué à la cause des Jésuites, feu Honoré Mercier: « En effet, dit-il, quiconque a étudié l'histoire de notre pays sait que les Jésuites ont parcouru tout cet immense continent depuis l'Atlantique au Pacifique, au-delà de trois mille milles, qu'ils l'ont arrosé de leur sang partout où ils en ont eu l'occasion et que le sang de ces missionnaires a été une semence féconde pour conserver cette terre à l'Eglise. »

Il convient de nous souvenir de ces paroles en cette année où l'on célèbre le quatrième centenaire de la fondation de la Compagnie de Jésus qui a tant fait pour la Nouvelle-France et qui fait tant encore pour le Canada confédéré, surtout pour notre Canada français. Cet anniversaire est un événement remarquable, mondial même, car on sait que les fils de Loyola ont parcouru le monde entier et que leurs œuvres ont rayonné dans toutes les parties du globe. Le Canada, en particulier, en a ressenti les bienfaits et effets; et cela depuis plus de trois siècles. Plus de trois siècles; en effet, c'est au mois de juin 1925 que notre pays célébrait par de grandes fêtes le troisième centenaire de l'arrivée des Jésuites, tricen-tenaire qui coïncidait avec l'acte officiel de reconnaissance du martyre de plusieurs des premiers apôtres jésuites en Amérique du Nord, et dont la célébration fut, par conséquent, rehaussée de tout l'éclat que la béatification de ces saints religieux pouvait lui donner. La religion, l'art, la science, l'érudition, le patriotisme, l'éloquence, en ces circonstances, associèrent leurs voix pour exalter dans un magnifique concert d'éloges ce que ces hommes de Dieu ont fait chez nous et pour nous, les immenses travaux qu'ils ont accomplis, les souffrances indicibles qu'ils ont endurées, les exemples remarquables de vertu et de courage qu'ils nous ont laissés, les services inappréciables qu'ils ont rendus à l'Eglise canadienne et à la patrie.

« L'histoire canadienne », a écrit Mgr L.-A. Paquet, « sera éternellement fière d'évoquer l'œuvre admirable dont les Jésuites, tour à tour explorateurs, éducateurs, directeurs d'âmes, historiens, missionnaires, apôtres et martyrs, furent sous le régime français les auteurs ».

Et cette œuvre des Jésuites, chez nous, fut multiple: œuvre de conquête pacifique, œuvre d'évangélisation courageuse et patiente, œuvre de formation littéraire, scientifique et morale, œuvre de spiritualité intensive, œuvre de sainteté personnelle, enfin, œuvre d'orientation religieuse et nationale.

Il y a donc trois siècles que, appelés par les Récollets à partager leurs travaux apostoliques parmi les peuplades sauvages du Nouveau monde, les Jésuites débarquaient à Québec. Mais dans la Nouvelle France proprement dite, ils avaient devancé les fils de Saint-François. L'Acadie, en effet, qui était une partie, et non la moins belle, de la Nouvelle-France, avait vu, dès 1711, les Pères Biard et Massé commencer à prêcher l'Evangile du Christ aux Souriquois. Il fallut pour arrêter leur zèle un véritable acte de piraterie. L'un d'eux toutefois, le Père Emmanuel Massé, obtint de revenir à la tâche qui lui était si chère et de mourir pour elle. Ses restes vénérables reposent, depuis 1646, sur la grève de Sillery, dans la petite mission Saint-Joseph, témoin de tant de courage et de tant de ferveur.

A quel puissant attrait obéissaient donc ces hommes en traversant les mers en ces époques reculées et en orientant leur vie vers nos régions incultes et nos forêts lointaines et sauvages? Et leur ardeur ne fut pas seulement momentanée; c'est le cas de dire qu'elle ne fut pas seulement un feu de paille. Elle se manifesta pendant des siècles et se manifesta encore de nos jours.

Notre histoire nationale fourmille de dates où le nom des Jésuites s'inscrit en lettres de feu sur le ciel de notre pays: 1611, leur arrivée sur le sol canadien au fond de la Baie de Fundy où, après deux ans d'apostolat, ils voient leur mission pillée, brûlée et détruite; 1625, leur retour à Québec où ils ne devaient rester que sept ans, la première capitulation de Québec les renvoyant en France; 1632, la fondation du premier collège des Jésuites à Québec, puis, sans facteur de l'œuvre de la colonisation du Canada; 1640-1734, époque des découvertes par les Chamonot, les Dreuillettes, les Marquette, les DeQuen, les Allouez, etc.; 1642-1649, l'ère des martyrs; fondation de Montréal dont les Jésuites sont pasteurs pendant quinze ans; 1755, les Jésuites errant dans les bois avec les malheureux Acadiens dispersés et déportés; 1773, suppression par la Cour de Londres de la Compagnie de Jésus et confiscation de leurs biens; 1842, rétablissement des Jésuites au Canada et retour à Montréal deux siècles après la première messe à Ville-Marie; 1843, fondation des missions dans la Nouvelle-Angleterre; 1847, héroïsme des Jésuites parmi les pestiférés irlandais à la Grosse Ile; 1848-51, fondation du Collège Sainte-Marie à Montréal; 1885, fondation du collège de Saint-Boniface; 1888, restitution des biens des Jésuites; 1907-1925, fondation de la province des Jésuites faisant partie de l'Assistance d'Angleterre, province possédant plus de trente maisons, noviciats, scholastiques, collèges, œuvres diverses, associations, groupements sociaux et religieux, écoles, etc., etc.; 1924, séparation de la province des Jésuites en deux parties distinctes et indépendantes, l'une française, l'autre anglaise; 1925 béatification de nos martyrs canadiens.

Les Jésuites furent donc chez nous, comme on peut le voir, pionniers de la foi, martyrs, explorateurs, découvreurs, propagateurs de l'instruction primaire et secondaire; et les fils de Loyola s'efforcent toujours par leurs œuvres multiples de continuer ce passé glorieux.

Dr SAP.

GUERRE TOTALE

La guerre a pris positivement tournure d'une guerre totale de destruction et d'extermination. Tous les habitants de l'Angleterre et de l'Allemagne, civils comme militaires, sont une cible pour l'aveugle mitraille ennemie, et les non-combattants de l'arrière sont aussi exposés à se faire tuer ou blesser, à toute heure, que les soldats de première ligne. Aucun point de ces deux pays en guerre n'est plus susceptible d'être épargné ni à l'abri des bombardements aériens et des attaques de l'artillerie.

Dans son discours d'avant-hier, M. Winston Churchill a clairement dit que les pires jours d'épreuves pour la Grande-Bretagne ne sont pas passés et que le chancelier Hitler est loin d'avoir abandonné son projet d'invasion. Le premier ministre britannique met donc ses compatriotes en garde contre un excès d'optimisme ou de pessimisme, en leur affirmant sa certitude de la victoire finale.

UNE GRANDE CATHEDRALE MENACEE DE DESTRUCTION

Par une bombe à retardement

Qu'adviendra-t-il de l'histoire cathédrale Saint-Paul, dont le site est en plein cœur de Londres? Elle ne sera peut-être dans quelques heures qu'un morceau de ruines. Une bombe chronométrée (à retardement), lancée par un bombardier allemand, est depuis hier enfoncée dans le sol tout près de ce temple monumental et peut exploser d'une minute à l'autre, ce qui aurait pour effet de tellement ébranler les bases de l'église qu'elle ne pourrait que s'effondrer. Des ingénieurs et des ouvriers risquent actuellement leur vie pour tenter de neutraliser l'engin et sauver la célèbre cathédrale, l'un des monuments les plus remarquables de l'architecture anglaise du XVIIe siècle, œuvre du grand architecte sir Christopher Wren.

La police a jeté un cordon d'une certaine zone environnant la cathédrale qui a été complètement évacuée. On ignore à quels procédés recourent les ingénieurs pour neutraliser le projectile. On croit qu'il s'agit d'une bombe de 500 livres, mais on n'en est pas sûr, parce qu'elle est enfoncée profondément dans le sol.

OFFICIERS EN CHARGE DU CAMP D'ENTRAINEMENT MILITAIRE A RIMOUSKI

M. T. C. NO 55, RIMOUSKI
O. C., major P.-H. L'Heureux, Fus. du St-L.; 2 i.c. major Alph. Couillard, Fus. du St-L.; adjudant, capt. L. Lamontagne, Fus. du St-L.; W.T.M. Lt. R. Dubé, Fus. du St-L.; Q.M. cap. J.-M.-A. Dupéré, Fus. du St-L.; P. M. 2 lt. Maurice Fiset, Fus. du St-L.; M. O. capt. Philippe Simard, R.C.A.M.C. — Compagnie « A »: capt. J.-H. Labrie, Fus. du St-L.; Lt. P.-E. Aubut, Fus. du St-L.; 2e lt. André Lévesque, Fus. du St-L.; 2e lt. Paul R. Dufour, Fus. du St-L.; 2e lt. Lucien Dubé, Fus. du St-L.; 2e lt. Gilles Gagnon, Fus. du St-L. — Compagnie « B »: lt. G. Pineault, Fus. du St-L.; Lt. A.-A. Dubé, Fus. du St-L.; Lt. M.-G. Laniel, Fus. du St-L.; Lt. Henri Morel, Fus. du St-L.; 2e lt. L.-J. Côté, Fus. du St-L.; 2e lt. C.-E. Lévesque, Fus. du St-L.

UN BOMBARDEMENT DE "BETES A PATATE" SUR LES CHAMPS ALLEMANDS ET BELGES ?

LONDRES NIE

La propagande allemande accuse aujourd'hui les aviateurs anglais de jeter des poches de « bêtes à patates » sur les champs de pommes de terre de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique afin de dévaster l'une des principales sources d'approvisionnement de ces pays. Les Allemands font observer que ces insectes se multiplient rapidement et qu'il est très difficile de les supprimer. La propagande allemande affirme que c'est là un nouvel exemple de « British unfairness ».

Dans les cercles officiels anglais, on dit qu'il est absolument faux que les aviateurs anglais jettent des poches de « bêtes à patates » (Colorado potato beetle) dans les champs allemands.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi, le trois septembre mil neuf cent quarante, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents : messieurs les conseillers Joseph Desrosiers, Albert Michaud, Léo Levesque, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de M. Michaud, maire suppléant, en l'absence du maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

Liste de paye No 57 319.09, No 58 191.26, No 59 42.25, No 60 2.00, La Cie de Pouvoir 226.50, Michel Pineau 2.00, J.-Y. Dionne 5.90, Léon Blanchet 8.60, St-Pierre Valet Service 1.25, Imperial Oil Ltd 37.50, Bureau du Revenu 3.60, Messager 0.61, Fret 2.68, Domages Re : aqueduc 238.65, Albert Sirois 19.34, Clovis Lavoie 10.00, La Cie Sauterelle Ltée 5.63, 12.00, 11.26 et 10.32, Can. Iron Foundries 1878.15, 1771.30 et 5005.31, Capt. God. Bouillon 244.44, Francis Hankin and Co. 44.88, Express 19.09, 1.15.

Vu les mutations de propriétés suivantes : numéro p249, un terrain du Séminaire de Rimouski à M. Joseph-D. Michaud; numéro 15p, un terrain de M. Martin-J. Lepage à M. Jules-A. Brillant; numéros p477, 478 485 et 486 de Mlle Patricia Dumont à M. Jos. E. Parent; numéro p568 de M. Léopold-R. D'Anjou à M. Joseph Caron; numéro 219 de M. Elzéar Côté à M. Zénon DeChamplain, numéro p265 de Succ. Dame Josée Gagné à M. le Dr Adrien Gagné; numéros p354 et 355 de M. Alphonse Chassé à M. Alphonse Leblond; numéro 521p, un terrain de M. Octave Michaud à Mlle Rose-Alice Pelletier; numéro 521p, un terrain de M. Louis Lepage à M. Octave Michaud, au cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le Conseil reçoit les communications suivantes :

Un rapport du Comité de la voirie en date du 26 août dernier, lequel rapport est accepté et ratifié.

Un rapport du Ministère de la Santé concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés à Rimouski, le 14 août dernier, lequel rapport prouve que cette eau est de bonne qualité.

Une demande d'hospitalisation pour quatre enfants de Mme Joseph Parent, 49, rue St-Jean-Baptiste.

Une lettre de l'Union des Municipalités de la Province de Québec annonçant que la réunion générale annuelle des membres aura lieu le 30 septembre courant, au Seigniory Club, à Lucerne-en-Québec.

Une lettre de M. le Dr L.-F. Lepage sollicitant une résolution du conseil pour lui permettre d'être transféré dans un autre hospice.

Une lettre de M. Louis Rousseau se plaignant de l'encombrement des chars usagés près du garage Madore, rue St-Paul.

Une lettre de M. J.-E. Gibault, Directeur Général adjoint des chemins de fer Nationaux, suggérant au conseil de passer un règlement pour obtenir une ordonnance de la Commission des transports, dispensant du signal réglementaire à chaque passage à niveau de cette ville.

Une demande d'hospitalisation pour deux enfants de M. Ophir Levesque.

Proposé et résolu que les demandes d'hospitalisation de Mme Parent et de M. Levesque ne soient pas accordées.

Proposé et résolu que la plainte de M. Rousseau soit référée à l'inspecteur de la ville pour examen et rapport au conseil.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. J.-B. Côté accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00 un droit de passage à perpétuité sur la propriété No 119 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

Proposé et résolu que ce conseil autorise S. H. le maire à signer l'acte par lequel M. Joseph Leclerc accorde à la Corporation de la ville de Rimouski, moyennant le paiement de \$1.00, un droit de passage à perpétuité sur la propriété Nos 394 et 395 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, aux fins d'y poser sous terre et entretenir les tuyaux de l'aqueduc de ladite ville, sauf paiement des dommages qui seront faits pour la pose des tuyaux ou leur entretien, et ces dommages seront alors établis à l'amiable ou par arbitrage en la forme prescrite par la loi.

seil, conformément au règlement municipal No 111, nommé M. Maurice Levesque agent de police ou constable de cette ville.

Proposé et résolu que la lettre de M. Gibault soit référée au Comité de la voirie pour étude et considération.

Proposé et résolu que le rapport de vérification pour l'année 1939, préparé par M. Henri-A. Martin, vérificateur des livres de cette municipalité, soit accepté et déposé dans les archives de la ville.

Proposé et résolu que la résolution du 18 décembre 1939 soit amendée en incluant l'entretien de deux drains par la ville de Rimouski sur la terre de M. Pierre Banville, numéros 141 et 142 au cadastre de St-Anaclet.

Sur proposition de M. le conseiller Lévesque, il est résolu de réélire M. Albert Michaud, maire suppléant pour une période de trois mois.

Attendu que la municipalité de Biencourt se trouve dans le comté de Rimouski, à environ 45 miles de la ville de Rimouski où se trouve le bureau d'enregistrement dont dépendent les terres de cette municipalité et l'endroit le plus rapproché où peuvent se transiger les affaires légales et judiciaires de cette paroisse :

Attendu les facilités des chemins conduisant maintenant de cette paroisse à la ville de Rimouski, siège du diocèse, centre éducationnel et commercial ;

Il est proposé par M. le conseiller Côté, secondé par M. le conseiller Desrosiers, et unanimement résolu que ce conseil seconde les demandes des citoyens et du conseil municipal de Biencourt pour le prolongement du service d'autobus jusqu'à Biencourt et pour le transport et la livraison des malades via Rimouski.

Que copies de la présente résolution soient adressées au Conseil de Biencourt et à M. le Curé de cette paroisse.

Et la séance est levée.

STE-ODILE-SUR-RIMOUSKI

Baptêmes. — 7 août, Marie-Solange-Pierrette, enfant de M. Antonio Lauzier, camionneur, et de Dame Germaine Canuel, Parrain : M. Armand Lauzier, de N.-D. du Sacre-Coeur; marraine, Mlle Rose-Anna Lauzier, sœur du parrain, oncle et tante de l'enfant.

13 août, Joseph-Jean-Marc, enfant de M. Jean-Marie Perron, cultivateur et de Dame Thérèse Parent, Parrain : M. Philippe Dubé, journalier, de cette desserte; marraine : Dame Irène Perron, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

15 août, Marie-Pierrette-Antonia, enfant de M. Antonio Levesque, journalier et de Dame Marie-Ange Gagnon, Parrain : M. Louis Gagnon de Nazareth; marraine, Dame Laure Ross, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — 17 août, M. Ernest Pelletier, journalier, fils de Alphonse Pelletier, décédé, et de Dame Marie Dubé, a épousé Mlle Albertine Brisson, fille de M. Albert Brisson, journalier, et de Dame Marie-Louise Lepage, tous de cette desserte.

Bénédiction de l'église. — Le 29 septembre, en la fête de St-Michel, Son Excellence Monseigneur Courchesne bénira la nouvelle église de Ste-Odile-sur-Rimouski.

LES COMMANDANTS DES CAMPS D'ENTRAINEMENT

Le ministère de la défense nationale a annoncé, cette semaine, la nomination des officiers commandants et des adjudants des centres d'entraînement, qui dirigeront les diverses périodes d'entraînement militaire obligatoire. L'annonce de ces nominations a suivi une conférence de trois jours au cours de laquelle on a passé en revue toute la politique d'entraînement.

Les officiers commandants et leurs adjudants retourneront maintenant dans leurs centres d'entraînement respectifs et, d'ici à ce que le premier groupe de 30,000 hommes âgés de 21 ans soit appelé pour subir l'entraînement, consacreront tout leur temps à la préparation de leurs officiers et de leurs sous-officiers.

Les commandants et les adjudants des divers camps d'entraînement de la province sont :

Dist. mil. No 4, (Montréal) — Farnham, Col. A. T. Howard, Capt. F. J. Fleury; Huntingdon, Lt-Col. C. C. Brooks, Capt. C. W. MacLean; Joliette, Maj. G. C. de Bellefeuille, Capt. R. P. Boulay; Sherbrooke, Lt-Col. J. S. Bourque, Capt. W. Routhier, St-Jérôme, Lt-Col. E. J. Nantel, Capt. Germain Bock; Sorel, Maj. G. U. Francoeur, Capt. C. E. Gernaey; St-Hyacinthe, Lt-Col. R. Pothier, Capt. J. Bousquet; Valleyfield, Lt-Col. J. R. J. Duhaute, Capt. D. H. Vermote.

Dist. mil. No 5, (Québec) — Valcartier, Lt-Col. J. Chaloult, Capt. J. L. Mackey; Chicoutimi, Lt-Col. J. Landry, Capt. B. H. R. Crehan; Jéganville, Maj. P. A. Cliche, Capt. T. Thériault; Montmagny, Lt-Col. J. P. J. Godreau, Capt. L. Cantin; Rimouski, Maj. P. H. L'Heureux, Lt L. Lamontagne.

ST-THARSICIUS

Dimanche dernier avait lieu à St-Tharsicius une fête champêtre. Malgré une température décevante, une foule immense prit part à cette fête, dont le succès dépassa toute espérance. Elle a rapporté la jolie somme de \$234.55.

M. l'abbé Hudon, curé de la paroisse, est plus que satisfait de ce résultat. Il tient à remercier ses paroissiens qui ont répondu généreusement à son appel. Ses remerciements vont aussi à tous ceux qui ont tenu à honorer la fête, et à ceux qui ont voulu lui témoigner leur estime en se rendant en grand nombre à cette fête. Merci enfin à la Famille de Matane ainsi qu'à son dévoué directeur de même qu'aux organisateurs qui se sont dépensés généreusement pour assurer le succès de la soirée.

M. le curé nous apprend que le produit de cette soirée servira au parachèvement de la chapelle. Les travaux commenceront vers la mi-septembre.

MONT-LOUIS

Les Soirées-Bazars organisées par les anciens retraitants de la paroisse, sous la présidence de M. M.-A. Beaulieu, au profit de l'église, les 29 et 31 août, ont rapporté le joli montant de \$1373.90.

Un moulin à laver, don de M. M.-A. Beaulieu, mis en rafle, a été gagné par la famille Stanislas Lapointe. Un bicyclette, don de M. Anicet Létourneau, marchand général, mis en rafle a été gagné par Antoine-C. Laflamme. Un renard (parure de cou), don de Mme E.-P. Cleary, mis en rafle, a été gagné par Pierre Létourneau. Un bureau de toilette, don de Chs Lévesque, mis en rafle, a été gagné par Mme Téphosphore Poitras. Un rouet, mis en rafle, a été gagné par Philippe Boucher.

Ces soirées-record bénéficient de nombreux concours des paroissiens et amis de l'extérieur. A tous et à chacun, un merci du cœur. Dieu vous bénisse et vous le rende au centuple.

(Com.)

MONT-JOLI

Chronique de l'Institut Rheault. — Amis lecteurs, notre chronique vous revient, pour la troisième année consécutive, grâce à la généreuse courtoisie des autorités de ce journal que nous remercions cordialement à l'avance. Comme par le passé, elle continuera à établir un contact plus intime entre les parents et les membres de notre personnel.

Nos cours de vacances se sont terminés, en date du 1er septembre. Trois certificats ont été octroyés à Mlle Madeleine Banville, Rosanne Boulanger et Jeanne d'Arc Levesque, respectivement, toutes de St-Octave. Ces trois demoiselles ont obtenu leur certificat de comptabilité Secondaire avec Distinction. Toutes nos félicitations.

L'un de nos anciens élèves est décédé accidentellement, au cours du mois d'août. Il s'agit de M. Gaston Audet, fils de M. et Mme Edouard Audet, de Mont-Joli. Nous déplorons sa perte et prions sa famille d'accepter l'expression de notre sympathie la plus sincère.

Samedi, le 7 septembre, à 9 heures du matin, avait lieu l'ouverture des cours. Un grand nombre d'élèves se sont inscrits pour la présente année scolaire. Dès lundi, le 9 septembre, les cours recommenceront pour de bon.

Notre personnel enseignant et administratif se compose comme suit, cette année : Mlle Germaine Rheault, B.S.C., M.A., L.L.L., Principale, Professeure du Commercial Complémentaire, professeure de comptabilité au Commercial Supérieur et au Commercial Secondaire; M. J. Albert Côté, B.L., Vice-Principal Professeur de langues et de sténographie anglaise au Commercial Supérieur et Secondaire; Mlle Anne-Marie Plante, Secrétaire-Générale, Professeure de mathématiques, de sténographie française et de dactylographie bilingue au Commercial Supérieur et Secondaire; Mlle A. M. Vignolas, Secrétaire, Professeure du Commercial Pratique. Tous ces professeurs ont de nombreuses années d'expérience dans l'enseignement et sauront donner un rendement parfait dans les matières qui leur ont été assignées.

La cédule publiée dans la Vie Paroissiale de Mont-Joli a été modifiée pour le Commercial Supérieur, au programme duquel nous avons ajouté le 4e volume de l'Introduction aux Sciences Comptables, par le R. F. Irénée, F.E.C., C.G.A. Le Commercial Supérieur aura une heure de comptabilité par jour et verra le 1er, le 2e, le 3e et le 4e volume de comptabilité de la méthode susmentionnée.

Une autre année scolaire vient de s'ouvrir. Elle sera fructueuse si nous en croyons la bonne volonté manifestée par tous les élèves. Bonne chance à tous.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

STE-ANNE-DES-MONTS

Dimanche le 25 août 1940, a eu lieu dans la chapelle des Soeurs de St-Paul de Chartres, à Ste-Anne des Monts, une cérémonie de profession de 22 jeunes religieuses de cette communauté. C'était le jour même de la bénédiction solennelle de la nouvelle église paroissiale, qui remplace celle qui fut incendiée en 1938. La cérémonie, à laquelle assistaient de nombreux parents et amis, fut présidée par Son Excellence Monseigneur F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

Au chœur, assistant Son Excellence Monseigneur Ross, on remarquait : M. l'abbé J. Chenard, curé de Ste-Anne des Monts, le R. P. Masson, O.P., aumônier de la communauté, M. l'abbé Croussette, professeur au séminaire de Rimouski. Le sermon de circonstance fut donné par le R. Père Goyer, S.S.S., prédicateur de la

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

retraité.

Qualité - Satisfaction

THÉ "SALADA"



LA FIEVRE DE DENTITION DE BÉBÉ EST VITE ENRAYÉE

VOTRE BÉBÉ doit percer ses dents, mais il n'a pas besoin d'avoir de la fièvre. Il n'en aura pas, si vous êtes avisée.

Voici ce que dit Mme Archie Begbie, une maman de Concession : "Nous n'avons pas perdu une nuit de sommeil pendant la dentition de nos enfants, car j'ai toujours employé les Tablettes Baby's Own. Elles valent leur pesant d'or."

Et ce que dit Mme B. A. Sebline, de Galt, Ont. : "J'ai donné des Tablettes Baby's Own à ma fille depuis l'âge de trois semaines. Malgré qu'elle ait percé ses dents rapidement (les quatre molaires en moins temps), elle ne nous a jamais réveillés la nuit. Je ne suis jamais sans ces tablettes."

Au premier signe de la fièvre de dentition, donnez ces petites tablettes. Elles sont faciles à prendre, agissent promptement et sont inoffensives. Certificat d'analyse dans chaque boîte.

Efficaces dans les cas de Constipation, Fièvre Légère, Diarrhée, Dérangeant d'Estomac, Coliques, Croup Léger et Nervosité. Achetez-en une boîte aujourd'hui — la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfaite.

LA LAGER Frontenac 'Blue'

DOMINION DU CANADA DEUXIÈME EMPRUNT DE GUERRE \$300,000,000

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à annoncer l'émission d'un emprunt en espèces, aux conditions suivantes :

Obligations 3 pour cent, échéant le 1er octobre 1952

Rachetables le 1er octobre 1949 ou à partir de cette date

Prix d'émission : 98.75% et l'intérêt couru, pour un rendement de 3.125% jusqu'à l'échéance

Coupons des obligations au porteur : \$100, \$500, \$1,000

Le produit de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre.

Le paiement doit être fait en entier contre livraison de certificats provisoires, le 1er octobre 1940 ou après cette date.

Le principal et l'intérêt seront payables en monnaie légale du Canada. Les intérêts seront payables franco semestriellement à toute succursale au Canada d'une banque à charte. Les obligations seront datées du 1er octobre 1940.

Conformément à la déclaration faite par le ministre des Finances le 18 août 1940, la Banque du Canada a été en outre autorisée à annoncer qu'on acceptera des demandes de conversion des obligations 4 1/2% du Dominion du Canada, échéant le 1er septembre 1940, qui n'auront pas été présentées pour remboursement, en obligations additionnelles de la présente émission d'une valeur nominale égale. Les obligations 4 1/2% acceptées pour conversion (dont le coupon final aura été détaché) seront évaluées à 100.25% et la soule en espèces en faveur du souscripteur sera payée au moment de la livraison des nouvelles obligations le 1er octobre 1940 ou après cette date.

Les souscriptions en espèces et les demandes de conversion seront reçues chez les courtiers en valeurs et agents de change autorisés, et dans les succursales au Canada des banques à charte, où l'on pourra se procurer le prospectus officiel contenant en détail les conditions de l'émission de cet emprunt.

Le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter les souscriptions en espèces en tout ou en partie.

Les listes de souscription seront ouvertes à 9 heures du matin (heure avancée de l'Est) le lundi, 9 septembre 1940, et seront closes à une date ultérieure à la discrétion du ministre des Finances, avec ou sans préavis.

OTTAWA, le 6 septembre 1940.

LE PREMIER DES VINS CANADIENS DE QUALITÉ AU MÊME PRIX QUE LES VINS ORDINAIRES!



JORDAN WINES (QUEBEC) LTD., MONTREAL, QUEBEC.

LE BILAN DE LA VILLE DE RIMOUSKI

Le rapport financier de la Ville de Rimouski au 31 décembre 1939 vient de nous parvenir. C'est un document de douze pages que nous avons essayé d'analyser.

Le bilan de la Ville démontre qu'elle possède les propriétés suivantes:

Hôtel de Ville et poste de pompiers 69.000,00
Terrains 13.322,50
Ameublement 800,00
Équipement 6.950,00
Chemins, ponts et trottoirs 113.846,16

Système d'aqueduc et d'égout 363.000,00
Total propriétés 566.918,66
À AJOUTER:

Fonds de réserve re: Dettes consolidées 16.600,00
Prêts hypothécaires re: logements ouvriers 55.500,00
Total 639.018,66

En regard de cet actif la Ville a des obligations pour 595.000,00 laissant un surplus de capital de 43.418,66.

Le bilan n'indique pas que la Ville a créé une réserve pour la dépréciation de ses propriétés. En le faisant, il faudrait pourvoir à une dépense additionnelle d'environ 3 p.c. sur \$553.596 de propriétés dépréciables, ou \$16.607,88 par année. Nous voyons bien qu'il est entré aux dépenses:

Remboursements d'obligations \$9400,00
Fonds d'amortissement 1363,68
Total \$10.763,68

Ce qui tient peut-être lieu de dépréciation, mais d'autre part le bilan n'indique pas de Réserve pour la dépréciation de ces propriétés.

Les revenus sont de \$72.262,94. Les dépenses (compréhensives remboursement d'obligations, 9.400,00, et fonds d'amortissement, 1.363,68), sont de 67.836,53.

Laissant un surplus, pour l'année, de \$4.426,41. Les revenus et les dépenses ne sont pas séparés de façon à montrer le résultat des opérations de chaque département. Ne serait-il pas utile de connaître, par exemple, ce que rapporte le système d'aqueduc? Si ce service ou département rapporte plus qu'il ne coûte, les profits réalisés pourraient être mis en réserve pour les besoins futurs d'amélioration ou pourraient servir à une réduction des taxes, tandis que si un autre département coûte plus cher qu'il ne rapporte la taxe pourrait être plus élevée pour en couvrir les frais.

Service d'eau rapporte 29.844,44 et la taxe foncière 23.225,45. Il serait intéressant de savoir si la taxe d'eau ne paie pas pour les autres services.

Les arriérés de taxes s'élèvent à \$49.012,26. Les finances de la Ville sont bonnes si l'on en juge par les obligations vendues au cours des deux dernières années au taux d'intérêt de 4 p.c. et par les emprunts temporaires qui portent aussi 4 p.c. d'intérêt.

En somme nos finances semblent bien administrées, et remercions la Providence de nous épargner les déficits perpétuels que connaissent trop une bonne quantité de nos grandes villes. Nous aurions aimé connaître la valeur totale des biens-fonds, impossibles et non impossibles, ainsi le taux de la taxe, pour mieux comprendre ce rapport.

La comparaison d'année en année de la valeur des biens-fonds ferait mieux voir les progrès accomplis par la Ville.

RIMOUSKI.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

S. Exc. Monseigneur l'Évêque vient de faire les changements ecclésiastiques suivants:

M. l'abbé Joseph-W. Dionne, curé de Saint-Ulric, a été nommé curé de Sainte-Flavie, en remplacement de M. l'abbé Léonidas Noël, qui prend sa retraite au Bic. M. l'abbé Charles Charette, curé de Saint-Moïse, devient curé de Saint-Ulric.

M. l'abbé Alphonse Roy, curé de Sainte-Jeanne d'Arc, a été nommé curé de Saint-Moïse.

M. l'abbé Gérard Bérubé, curé de Saint-Modeste, a été nommé curé de Sainte-Jeanne d'Arc.

M. l'abbé Joseph Ross, curé de Sainte-Florence, a été nommé curé de Saint-Modeste.

M. l'abbé Philippe Belzile, curé de Rivière-Beau, a été nommé curé de Sainte-Florence.

M. l'abbé Alexis April, desservant de Sainte-Rita, a été nommé curé de Rivière-Beau.

M. l'abbé Hector Lanouette, curé de Notre-Dame de l'Isle-Verte, a été nommé desservant de Sainte-Rita.

M. l'abbé Louis-Philippe Ancill, vicaire à Sainte-Angele de Méridi, a été nommé curé de Notre-Dame de l'Isle-Verte.

GASPE ET GASPESIE

Après l'été

La température a été si belle qu'un visiteur, après avoir passé huit jours à Gaspé, me disait par mode de confiance: « Si le beau temps continue, je vais me convertir à votre enthousiasme ». Un beau climat et de jour et de nuit, tempéré, ni chaud ni froid, assez humide toutefois pour que la Gaspésie n'ait guère souffert de la sécheresse dont on dit que bien des régions de la province ont été sérieusement affectées.

Congrès des mauvaises herbes

Titre étrange à donner à un congrès. Des professeurs éminents, spécialistes venus de Québec, ont entretenu les membres de notre société d'agriculture groupés autour de leur président. Il s'agissait de convaincre les cultivateurs et en général tous les habitants de la Gaspésie qu'une grave obligation s'impose à tous: celle de combattre les mauvaises herbes. Ce congrès eut lieu au Séminaire de Gaspé sous la présidence de Père Supérieur, à qui on a fait l'honneur de la présidence de la société d'agriculture du district Gaspé.

Le résultat de ce congrès qui fut suivi d'une grande réunion populaire à la Rivière-au-Renard est tellement considérable que M. Boulay, secrétaire de la dite société, pouvait affirmer que les foins cette année dans l'Anse-au-Griffon et Cap des Rosiers se sont terminés à l'époque où précisément on avait coutume de les commencer. C'est dire qu'une première résolution du congrès des mauvaises herbes a été observée.

Tournée des élèves

D'un bout à l'autre du diocèse, depuis St-Jean-l'Évangéliste jusqu'à Cap-Chat, en passant par plusieurs colonies, des élèves du Séminaire ont joué une pièce d'Henri Gheon. Il sera juste d'y consacrer un article spécial.

Le tourisme

Les touristes se sont fait un peu attendre. On a pu lire dans les journaux diverses raisons qui expliquent leur hésitation. Mais ils sont venus très nombreux. C'était grande fête tout l'été à Gaspé et sur tous les points du territoire gaspésien puisque, tous les soirs, hôtels, cabines, maisons de pension regorgeaient de visiteurs. Le Séminaire a été très heureux d'accueillir un grand nombre de pèlerins.

M. Herménégilde Lavoie, assistant général du tourisme provincial, déclarait au Supérieur du Séminaire de Gaspé qu'il constatait une grande amélioration dans le sens proprement gaspésien de recevoir les voyageurs.

Les pêcheries

Les pêcheurs unis avaient constitué un bureau chef de leur association à Gaspé. Le Gouvernement vient d'établir à son tour une surintendance des pêcheries de la Gaspésie. Les progrès que l'on peut espérer des diverses institutions qu'il nous paraît raisonnable d'attribuer à M. le Sous-Ministre Labrie apporteront aux vaillants pêcheurs une grande consolation en même temps qu'une légitime récompense à leur effort.

Agriculture

M. Antonio Besner, agronome du district Gaspé, se multiplie. A date, après le concours d'aujourd'hui destiné à enseigner le bon moyen d'utiliser les sèrtesuses, 32 sèrtesuses ont été vendues dans le district de Gaspé. Il conviendrait aussi de faire un article spécial sur le développement de l'agriculture en Gaspésie.

Hier, un touriste riait de façon scandaleuse parce qu'il voyait un champ de pommes de terre en fleurs. Ce bon monsieur ne pouvait comprendre que les choses se passent chez son voisin autrement que sur sa personnelle propriété. Cela veut tout simplement dire que la température va se prolonger en beauté, pendant des semaines et des semaines... La fleur de patate va tomber, les fruits vont mûrir. On les recueillera en leur temps. Puisse le préjugé de ce monsieur tomber avec la fleur de patate.

Cours de coopération et d'organisation

Trois jours durant, sous la présidence de M. J.-A. Boudreau, en présence de Monseigneur l'Évêque et du Supérieur du Séminaire, 90 instituteurs et institutrices reli-

M. l'abbé Gérard Couturier, vicaire à Saint-Anaclet, a été nommé vicaire à Matane.

M. l'abbé Paul-Étienne Michaud, vicaire à Matane, a été nommé vicaire à Saint-Anaclet.

M. l'abbé Aldéric Ancill, vicaire à Saint-Donat, a été nommé vicaire à Sainte-Angele.

gieux et laïques ont suivi des cours de coopération et de coordination qui leur furent donnés par M. Boudreau et M. Bérubé, du service social économique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et d'autres spécialistes. M. le Commandant Baugé a fait une conférence sur l'océanographie.

Au séminaire

En prévision d'une inscription d'élèves plus nombreux, des transformations importantes s'accomplissent à l'intérieur de la maison.

Ecole Sainte-Marie de Val d'Espoir

Les officiers de la société d'agriculture du district de Gaspé ont voulu se rendre compte par eux-mêmes de ce qui s'est fait, depuis deux ans, à cette fameuse école de Sainte-Marie qui avait été abandonnée par ses fondateurs. Le témoignage de ces officiers pourrait être suspect: ils sont tellement intéressés. Aussi vaut-il mieux rapporter une parole qu'un curé qui connaît parfaitement la Gaspésie et qui fut intimement mêlé à la fondation de Val d'Espoir. Comme on l'invitait de façon pressante à visiter l'école d'agriculture Ste-Marie, il répondit qu'il la connaissait très bien et qu'il l'avait vue maintes fois. On insista tellement qu'il s'y rendit. Dans une exclamation qui exprimait tous ses sentiments, en face des merveilles qu'il contemplait: « Je croyais connaître l'Ecole Ste-Marie de Val d'Espoir: il est plus vrai de dire que je la découvre aujourd'hui. » L'Ecole Ste-Marie a été refondée il y a deux ans. Les cours, sont répartis sur deux années et destinés à former des cultivateurs plus instruits, plus méthodiques, plus débrouillards et plus amoureux de la grande amie, la terre.

Son excellence le Délégué Apostolique

Des vacances aussi fructueuses devaient être couronnées par une visite inattendue, mais combien glorieuse pour Gaspé. Son Excellence Monseigneur Antoninotti présida l'heure d'adoration qui, selon la tradition, clôt les exercices de la retraite des prêtres au séminaire de Gaspé. Son Excellence reçut les promesses cléricales et après que notre Evêque bien-aimé, Monseigneur Ross, eut renouvelé ses hommages au représentant de Sa Sainteté, celui-ci rappela les immenses travaux accomplis par le premier Evêque de Gaspé, fit de ses œuvres l'éloge le plus parfait et s'adressant aux prêtres, il rappela les principaux devoirs du ministère paroissial. Il souligna, de façon marquée, qu'à notre époque il ne suffit pas aux prêtres du ministère de bien travailler, de prier à l'intérieur de leur église, mais qu'ils doivent descendre dans la mêlée et soutenir corps à corps, par les diverses associations, le combat que le mal renouvelle sans cesse et de plus en plus activement contre le bien.

ST-ULRIC

Plusieurs de nos étudiants poursuivent leurs études. Mentionnons: M. l'abbé Médard Ancill, au Grand Séminaire de Rimouski, MM. François Gagnon, J.-Aurèle Ouellet et Germain Michaud, au Séminaire de Rimouski, M. Jean-Paul Beaulieu, au Collège de Lévis, MM. Jacques Lepage, Francis Talbot et Arsène Ouellet, au collège St-Alexandre, et M. Jean-Marie Pelletier, chez les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes à Québec.

Mlle Marcelle Dufour et Louise Montreuil étudiant cette année chez les Dames Ursulines à Rimouski et Mlle Gisèle Lepage et Gertrude Levasseur iront à la nouvelle école Normale dirigée par les RR. Srs du St-Rosaire à Ste-Rose (Témiscouata).

Mlle Irène Pelletier, Instce est retournée pour enseigner à St-Adelme et Mlle Thérèse Lamarre à St-Isaac Jogues.

M. Joseph Levesque et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Rimouski.

Mlle Jeanne-Berthe Gendron passera quelque temps à Drummondville.

Mlle Elmire Roy et Mlle Estelle Lamarre, du presbytère de St-Isaac Jogues, ont passé quelques jours ici chez M. et Mme Jean-Bie Lamarre.

M. et Mme Pierre Ouellet, de Baie-Comeau, en route pour Rimouski, se sont arrêtés ici chez leur fille Mme Antoine Beaulieu.

Mme G. G. Gendron est de retour d'une promenade de quelques jours passés à Montréal et à Québec.

Mme J. Savard (Eugénie McNeil) et Mlle Savard, de Montréal, sont venues passer quelques jours ici chez Mme J. Morneau et chez Mme Adrien Ouellet.

CHRONIQUE DE L'EGLISE DE MEMRAMCOOK

Par le Père PACIFIQUE, O.F.M., Cap.

(SUITE)

En quittant la rivière St-Jean, Scott était allé jeter l'ancre dans la baie de Chipoudy, d'où il partit le dimanche 12 novembre 1758. Poussé par le vent et la forte marée, il remonta rapidement la rivière jusqu'à un mille de ce qu'il appelle Pointe à Garde, qui est, dit-il, à 15 lieues de l'embouchure; c'est 10 lieues qu'il faudrait dire; M. Ganong pense qu'il a joint ensemble le haut et le bas de la rivière, qui sont en effet de 5 et 10 lieues environ, ses lieues faisant 3 milles. Cette pointe est le petit cap de Bore Park à Moncton. Le lendemain il y conduisit ses bateaux, qu'il mit à l'abri dans le ruisseau L'Acadie (Halls Creek); il fit brûler trois petits villages des environs: La Chapelle, voisin du parc où sur l'emplacement même du parc moderne; sur une carte de 1754 ce village était marqué « Mission » (Hist. Sites, p. 282); Silabro (Sylvain Brault), au. Leger Corner ou Leger; Jagersome, au. Lewisville. Ils brûlèrent ensuite toutes les autres bâtisses jusqu'au village des Beausoleils, vers Island Creek, au moins 100 du côté nord et 124 ou 125 du côté sud. Récemment encore la population avait augmenté par l'arrivée de 50 à 60 familles de réfugiés de Port-Royal (14 août 1756); c'est été une proie facile pour les Anglais, s'ils ne s'en étaient pas déliés; il y eut, comme ailleurs beaucoup de dégâts et très peu de prisonniers, soit 24 femmes et enfants, avec 4 hommes, surpris les premiers jours. Tous les autres avaient pris la fuite du côté de Shediac, Cocagne et Miramichi. Les vainqueurs, satisfaits, autant qu'on peut l'être, de leur peu glorieuse campagne, reprirent le 19 le chemin de la rivière St-Jean.

Les Acadiens appelaient la région de Moncton le Coude ou le petit coude, à cause de la courbe si prononcée de la rivière en cet endroit. Le mot petit (coude) n'était qu'un essai d'adaptation du français au nom micmac, Pet-gotagag (pron. pécotoutouine), qui veut bien dire le fleuve de la courbe ou du coude, mais n'insinue rien de petit, pas plus dans le nom que dans la chose. Les Anglais ont traduit par « The Bend » ou Bent Stream. On y a trouvé les traces d'une ancienne chapelle et d'un cimetière, à l'est du terrain qui a été depuis converti en parc public et se nomme aujourd'hui le « Bend View Square » ou « Bore Park ». En creusant la fondation de sa maison en 1839, à l'extrémité infé-

rieure de la présente rue Main, M. James Beatty a découvert quelques seize cercueils, contenant les restes supposés des premiers colons Acadiens, qu'on transporta respectueusement au vieux cimetière des environs (Hist. Sites, p. 282, note).

Ajoutons, pour ne plus y revenir, que le nom de Mouckton, le principal acteur du Grand Dérangement, après Lawrence, fut donné au nouveau canton (township) formé là en 1765. Ce canton fut d'abord concédé à une compagnie, qui y établit une douzaine de familles allemandes, venues de la Pensylvanie. Plusieurs de celles-ci ne tardèrent pas à se retirer à Millsborough, mais furent remplacées par des émigrants de Sackville ou d'ailleurs et des loyalistes du Massachusetts. Il se forma un village qui devint prospère et fut en 1786 érigé en paroisse civile, sous le nom (légalement modifié) de Moncton, orthographe qui s'est maintenue.

(A SUIVRE)

CHARLES BOYER

Lorsque Charles Boyer quitta Paris pour Hollywood il avait parcouru un chemin immense. Petit étudiant à Figeac, licencié en philosophie, il avait tellement voulu faire du théâtre qu'il était arrivé à ses fins. Son brun visage tourmenté et pathétique; sa voix si belle, si émouvante qu'elle vacillait chez celui qui l'entendait des résonnances profondes. L'avaient signalé à l'attention des directeurs des plus célèbres scènes parisiennes.

A cette époque Boyer était un tout jeune homme. Les années ont passé. Aujourd'hui, dans sa vaste maison dont la façade se reflète dans l'eau claire d'une piscine, on retrouve le maître du logis. C'est le même front romantique, la même voix chaude, grave et noble.

Deux aspects d'un même homme: le petit étudiant dévoré du feu de la scène et le grand artiste à la réputation mondiale. On ne saura jamais tout ce qu'il a fallu de travail, de maturation d'esprit, de talent pour, étape par étape, en arriver à un destin aussi élevé. C'est une magnifique aventure dans laquelle Charles Boyer a fait entrer ses dons, son magnétisme et son amour du métier.

A Paris, Boyer s'y consacra absolument, mettant au service du théâtre sa culture et son intelligence. A Hollywood, il a dû remettre tout en jeu car le triomphe à l'écran américain ne s'obtient pas par les mêmes moyens.

Charles Boyer a été formé aux disciplines classiques, et il a réussi cette surprenante expérience de ne rien perdre de son caractère.

NE METTEZ PAS VOS CONSERVES DANS DES BIDONS D'HUILE

On a appelé l'attention du Ministère fédéral de l'Agriculture sur le fait que beaucoup de gens se servent de vieux bidons d'huile pour y mettre les conserves alimentaires.

On considère que l'emploi de ces bidons pour la conservation des denrées alimentaires est une pratique très dangereuse, car ils sont faits de tôle plombée, une tôle qui est faite presque exclusivement de plomb, et l'on sait que le plomb est un poison, même en très petite quantité.

Les boîtes de fer-blanc qui sont faites expressément pour les conserves alimentaires sont tout à fait différentes: on peut se les procurer à prix modique des quincailleries et des maisons qui reçoivent commandes par la poste. La fabrication de ces boîtes à conserve est le résultat de longues années de recherches, et leur revêtement intérieur ne contient aucune trace de plomb. La contamination des aliments par le plomb est donc impossible dans ces circonstances, et l'on ne devrait jamais employer pour les fruits, les légumes, les viandes ou le poisson d'autres boîtes que celles qui sont faites spécialement pour les conserves.

Les bidons d'huile ne sont pas des récipients de conserves alimentaires et ne devraient jamais être employés pour une denrée alimentaire, quelle qu'elle soit.

UN BREUVAGE Apprécié!



KIK

5 GRANDS VERRES 8¢

SERVEZ-LE TRÈS FROID



C'EST VRAI! JE FAIS DE BONNES AFFAIRES AVEC LES BRASSERIES... ET IL EN EST DE MÊME POUR NOMBRE D'AUTRES FIRMES. LA BIÈRE PROCURE DU TRAVAIL À BEAUCOUP DE GENS

RECEIVING TELLER

L'industrie canadienne de la brasserie, directement ou indirectement, assure un emploi régulier à plus de 16,000 personnes.

Maintenant, plus que jamais
SOBRE EN TOUT
la Bière me suffit

QUELQUES VOIX
DE NOTRE

PAYS

Coups de marteau

Le Canadien National rapporte qu'un curieux accident s'est produit à l'une de ses traverses à niveau, une automobile ayant frappé le huitième wagon avant la cambuse, c'est-à-dire la dernière partie du train de fret. Si le conducteur de cette voiture n'avait pas vu le convoi auparavant, c'est donc qu'il avait des yeux pour ne point voir. Bien que la chose semble paradoxale, la majorité des accidents d'automobile se produisent dans des circonstances presque identiques, tant la bêtise humaine nous donne la meilleure idée qui soit de l'infini...

En dépit des édits diocésains et policiers, les « Bingos » continuent d'aller leur train à Montréal et, nous n'en doutons pas, à peu près dans tout le reste de la province, sous le couvert de la charité et des bonnes œuvres. Dans une municipalité où la gent policière devenait par trop inquisitive, un organisateur de bingos — car c'est devenu un métier — ne trouva rien de mieux à faire que de substituer « jumbo » à « bingo ». Et la police n'y vit que du feu ! Elle nous fait penser à celle de Montréal qui, le nez sur des placards de douze pieds de haut par six de large, s'enquiert : « Pourquoi dit-on qu'on annonce un bingo par « icitte » ?

L'« Autorité » s'efforçait de prouver, dans un article, la semaine dernière, que la propagande, anglaise ou allemande, dépasse souvent le but. Cette semaine, la B.B.C. signalant le torpillage d'un navire portant 350 enfants en route vers le Canada, déclarait que ceux-ci prenaient place dans les chaloupes de sauvetage en chantant. A cela la propagande nazie répliqua en niant avec indignation le torpillage. Elle ajoutait que le mensonge était bien évident, puisqu'on ne fera jamais croire que des enfants en danger de mort trouveraient rien d'autre chose de mieux à faire que de chanter. C'est comme pour le bombardement de Ramsgate, tout d'abord déclaré insignifiant, bien qu'on ait découvert ensuite qu'il avait détruit plus de 1.000 maisons.

VULCAIN.

(« L'AUTORITE », Montréal).

Les conscrits au Canada

Le ministre des Services de guerre, à Ottawa, M. James-G. Gardiner, a pris connaissance des plus récents rapports du recensement dit de l'enregistrement national et il annonce que le pays compte tout près d'un million d'hommes célibataires, âgés de 19 à 45 ans, qui sont susceptibles d'être appelés en vertu de la loi de conscription. Il y en a 291.028 qui sont de la province de Québec et 309.179 qui sont de la province d'Ontario. La ville de Montréal compte 15.317 conscrits de cette catégorie et Toronto, 13.071.

La première classe, celle des célibataires et des veufs sans enfants, qui doit être mobilisée pour le 9 octobre, ne comprend que 29.750 sujets. Comme l'autorité militaire en réclame 30.000 et qu'il faut tenir compte d'un décalage occasionné par des exemptions et autres incapacités, une autre classe serait appelée en même temps que la première.

(« Le DEVOIR », Montréal).

Comment se protéger efficacement contre les raids ?

Sans vouloir intervenir dans l'organisation officielle de la défense passive ni poser en experts dans un domaine qui leur est étranger, il sera bien permis aux novellistes qui collectionnent l'information quotidienne la plus directe de résumer aussi fidèlement que possible l'expérience d'un an de guerre pour ce qui a trait aux meilleurs moyens de protection passive contre le bombardement aérien.

Certains abris couverts comportant une couche de terre de plusieurs verges de profondeur pour « avaler » le soulèvement d'air que produit l'explosion du projectile, une feuille métallique blindée de quelques poutres d'épaisseur pour « encaisser » la percussion du coup, et enfin une ganache bétonnée formant abri véritable pour isoler les gens des cassures latérales, un abri dans ce modèle se montre ordinairement efficace. Mais il coûte au moins dix ou douze mille dollars par personne et ne peut encaisser plus de trois ou quatre coups directs sans fêlure, ce qui rend sa durée assez courte dans le cas de raids massifs et d'assauts répétés.

Un autre genre d'abri beaucoup plus modeste est presque aussi efficace pour toute protection contre l'incendie, le vol d'éclats, le soulèvement, les chocs latéraux et autres risques ; il consiste simplement en une tranchée de dix ou douze pieds de profondeur, juste assez large pour qu'un homme y puisse circuler, et il doit rester à ciel ouvert pour éviter que sa couverture ne s'écroule sous un choc latéral.

Car beaucoup de personnes trouvent la mort dans des abris imparfaits dont la couverture assez solide n'était pas suffisamment matelassée pour résister au soulèvement ni assez étayée pour tenir sous les chocs latéraux.

A moins de construire un abri profond et parfait selon le modèle plus haut décrit, il vaut donc mieux se contenter d'abri à ciel ouvert, à peu près impénétrables aux éclats qui n'y tombent presque jamais, parce que ces éclats ont toujours une trajectoire rasante ; ils « fissent à ras terre », comme diraient nos gens.

Quand on manque d'abris, faut-il descendre dans les caves comme les Parisiens le faisaient durant la Grande Guerre ? A Londres, beaucoup de personnes sont ensevelies durant les présents raids éclair sous les décombres des édifices dont aucun ne résiste au soulèvement quand il a échappé aux coups directs et à l'incendie.

Voici la tactique des Finlandais qui eurent fort peu de gens tués par les bombes soviétiques : ils se rendaient dans les endroits découverts et se couchaient par terre ou s'ensevelissaient dans la neige, ou même dans le sable ; en somme ils « faisaient la planche », comme nos ancêtres lors des tremblements de terre d'autrefois.

A défaut d'abri, faire la planche en terrain découvert semblerait donc une excellente tactique défensive en cas d'alerte aérienne. Nous posons simplement la question de savoir si devant l'expérience décevante qui donne de nombreux morts sous les décombres de maisons écroulées, il ne conviendrait pas de préciser la tactique indiquée à la population.

J. S. et C. B.

(« L'ACTION CATHOLIQUE », Québec).

POINTES SECHES

C'est consolant de constater que nos diverses associations, patriotiques, syndicales et autres laissent le domaine des sphères éthérées pour s'occuper de temps à autre de questions pratiques. Nous ne disons pas qu'elles ne devraient jamais traiter de sujets spéculatifs, mais dans le passé on s'en est tenu seulement à cela. Il est bien de regarder les nuages pourvu que l'on marche les deux pieds sur la terre.

Nous faisons ce commentaire à propos d'une déclaration formulée récemment par l'association canadienne des garçons et filles de tables de la Province de Québec, récemment fondée sous les auspices des syndicats catholiques nationaux. Cette association soumettait au public un moyen d'attirer le tourisme dans notre province : « Ce serait, dit-on de remettre à la mode la vieille cuisine québécoise et française, c'est-à-dire d'apprendre les mets et de dresser les tables selon le goût de chez-nous et suivant l'art culinaire français, toujours si apprécié dans le monde entier. »

S'il y a des gens qui connaissent les goûts du tourisme pour la cuisine ce sont bien les garçons et filles de table qui reçoivent les commentaires, bons ou mauvais, des clients qui fréquentent nos restaurants. Lorsque les Américains viennent au Québec, ce n'est pas pour manger des « hot dogs », même si on les appelle « chiens

chauds », mais des mets français. Que de fois des touristes ne nous arrêtent-ils pas sur la rue pour nous demander : « Pourriez-vous nous indiquer un vrai restaurant français ? » Espérons que nos restaurateurs comprendront qu'il est de leur intérêt de faire de la cuisine française. Et quant à nous, nos estomacs ne s'en portent que mieux.

(« L'AUTORITE », Montréal).

Les névrosés de guerre

Les médecins britanniques ont rapporté, après la retraite de Dunkerque, des cas de névroses, inconnus jusque là. Ils les ont classés parmi les commotions violentes. Tous ces malades avaient fait la campagne des Flandres et avaient trouvé leur salut dans la retraite de Dunkerque. Leur mal consistait en un grand nombre de tensions physiques et morales très violentes. Ils ont été dans de grands périls ; ils ont dû déployer une incroyable résistance physique ; ils ont manqué de sommeil ; ils ont mangé insuffisamment et irrégulièrement ; ils ont été soumis à d'intensifs bombardements ; ils ont coudoyé la mort des jours et des nuits durant ; enfin, ils ont senti toute l'amertume de la retraite, devant un ennemi supérieur.

Les Britanniques, en publiant cette étude, ont dépassé de beaucoup les rapports venus de sources nazies. L'Allemagne, apparemment, ne publie pas de nouvelles scientifiques de ce caractère. Dans la description des soldats victimes de cette commotion, les docteurs William Sargent et Elliott Slater, directeurs des unités neurologiques de l'armée britannique, disent qu'ils présentent tous les signes d'épuisement physique : maigreur, figure pâle, teint blême. Chez certains de ces hommes, la commotion a été si violente que les mains leur tremblent sans cesse comme celles d'une personne atteinte de paralysie agitante. La plupart des malades présentent les symptômes mentaux ordinaires de l'état d'anxiété. Ils ne peuvent dormir ; ils ont des cauchemars ; ils ne reposent pas ; ils ont une tendance à s'effrayer au moindre bruit. Les vomissements d'avions ou des sons à peu près semblables les énervent, d'une manière particulière. Plusieurs ont oublié complètement leurs misères.

Il est difficile de réaliser combien cette commotion peut être grave. Un homme avait une série d'attaques de nerfs, pendant lesquelles il bondissait de son lit, levait les mains au-dessus de la tête et poussait de lourds gémissements. Lorsque ces gémissements diminuaient, il respirait de grandes bouffées d'air qu'il exhalait avec bruit.

Heureusement, de tels patients prennent rapidement du mieux sous l'effet d'un bon traitement. Dans ce traitement, le repos est essentiel. Chez ceux qui sont constamment troublés par les cauchemars, les médecins recommandent l'usage de drogues hypnotiques qui leur permettent de dormir profondément, et longtemps. Les cas les plus graves requièrent un traitement plus étendu, incluant un traitement mental.

Les spécialistes croient que, dans ce traitement mental, on doit amener le malade à se rappeler cette tranche de sa vie qu'il a oubliée. Parmi les événements que ces hommes se rappellent sous l'influence d'un traitement psychologique, accompagné de certains remèdes, il y en a de terribles. L'un a trouvé son frère gravement blessé à ses côtés. L'autre a été dans un champ avoisinant, où il l'a rachevé, afin de mettre un terme aux souffrances de celui-ci. Un marin s'est rappelé qu'il s'était jeté à l'eau en même temps que son ami intime et que ce dernier s'est noyé. Ce malade est troublé par la croyance constante qu'il aurait pu sauver son ami et qu'il ne l'a pas fait.

Le souvenir de ces événements oubliés apporte au patient une émotion intense. Lorsque celle-ci est contrôlée, la guérison est plus certaine.

(« L'ACTION CATHOLIQUE », Québec).

COMMENT DOIVENT ETRE TRAITES LES PRISONNIERS DE GUERRE

Dans les camps d'internement

Il semble exister dans le public, même dans les milieux ordinaires, bien informés, certain malentendu sur la façon dont les prisonniers de guerre ennemis devraient être traités dans les camps d'internement du Canada. Le colonel H. Stethem, assistant-directeur de l'Internement, nous prie de communiquer aux journaux les précisions suivantes.

Des particuliers et aussi certaines publications prétendent que les prisonniers ennemis sont traités « aux petits oignons » dans les camps d'internement canadiens, qu'ils sont même l'objet de meilleurs égards que nos propres soldats. Ils jugent qu'il y aura lieu d'exercer plus de sévérité à l'endroit de ces ennemis et ils supposent que les prisonniers militaires britanniques sont moins bien traités en Allemagne que ne le sont les prisonniers allemands au Canada. Il y a là une fausseté qu'il convient de dissiper au plus tôt, car la laisser se diffuser nuirait aux intérêts du pays et, surtout, provoquerait contre les Britanniques détenus en Allemagne des services qu'il faut éviter.

Tout d'abord, il faut rappeler que les règlements relatifs aux camps de détention militaire sont consignés dans une convention internationale adoptée à Genève en 1929, le 27 juillet, et signée par près d'une cinquantaine de pays, dont le Canada. Disons ensuite que l'organisation et l'administration des camps de concentration, au Canada, s'inspirent strictement des règlements stipulés dans cette convention internationale. Si l'on juge que les prisonniers ennemis sont trop bien traités il faut s'en prendre à cette convention internationale et non pas à nos autorités fédérales. Celles-ci observent tout simplement la lettre et l'esprit de la convention de Genève.

Mais, il y a plus. Les camps de détention militaire relèvent d'une juridiction internationale, d'une sorte de commission d'arbitrage qui envoie des inspecteurs et des observateurs dans tous les pays belligérants afin de se renseigner sur la façon dont la convention relative aux prisonniers de guerre est observée. Justement, l'un de ses observateurs fait actuellement la visite des camps canadiens afin d'entendre les griefs des prisonniers allemands et italiens. Les pays britanniques ont aussi leurs observateurs en Allemagne et dans les territoires occupés par l'ennemi. Ils entendent les griefs des prisonniers britanniques et font rapport à la commission internationale. Un point qu'il y a lieu de souligner, c'est que le grief formulé par le prisonnier de guerre est pris encore plus au sérieux

que les explications ou les excuses que pourrait faire le pays qui a interné le prisonnier. Ceux qui dirigent l'internement peuvent évidemment tenter de se justifier, mais l'organisation internationale est naturellement portée à se fier au rapport de ses observateurs plutôt qu'aux explications des directeurs de l'internement de chaque pays.

Qu'est-ce que cela veut dire, sinon qu'une infraction à la convention internationale en provoquera une autre chez nos ennemis. Et ceux-ci en profiteraient pour renchérir, pour ignorer la convention du tout au tout et pour user de véritable cruauté envers les nôtres qu'ils ont faits prisonniers. L'intérêt primordial du Canada et de tous les autres pays belligérants, c'est donc d'observer rigoureusement la convention internationale. La crainte de représailles devient une garantie que la convention sera observée de part et d'autre. Le même aspect se présente quand il s'agit des soins qui sont dispensés aux blessés de guerre.

D'aucuns prétendent, il est vrai que l'Allemagne n'a jamais respecté ses engagements, qu'elle ne doit pas respecter cette convention plus que les autres. Cependant, elle est en quelque sorte contrainte de ne pas transgresser l'entente convenue au sujet des prisonniers de guerre, étant donné que, ses sujets sont, dans nos camps de détention, de véritables otages. De plus, les rapports qui parviennent des observateurs britanniques laissent croire que l'Allemagne n'enfreint pas la convention et que, conséquemment, nos soldats sont entourés des soins auxquels ils ont droit dans les camps de concentration ennemis. Dans certains cas la nourriture a paru insuffisante, mais des enquêtes répétées ont démontré qu'elle avait été insuffisante même pour les troupes nazies.

Il a été question des prisonniers de guerre un peu plus souvent depuis quelque temps, à la suite des quelques évènements survenus dans des camps de détention du Canada. Des journaux ont sur-sauté quand ils ont appris que la seule peine disciplinaire qui eût été infligée à ces évadés, une fois qu'ils eurent été rattrapés, ait été une exclusion de vingt-huit jours. « Ce devrait être une peine d'au moins cinq ans » selon plusieurs. Or, la convention stipule que la réclusion imposée pour évadement ne doit pas excéder trente jours. D'autres suggèrent que l'on rase le crâne des prisonniers de guerre afin qu'ils soient plus facilement identifiés par le public lorsqu'ils parviennent à s'évader. Encore là, il faut consulter la convention, qui interdit tout « stigmate » chez les prisonniers. Si nous rasons le crâne des prisonniers allemands, les Nazis se trouveraient peut-être justifiés de marquer au front, d'un fer rouge, les prisonniers britanniques qu'ils rattraperaient après une évadement.

Enfin un point important dont

il faut absolument se pénétrer : pour chaque prisonnier allemand qui est détenu au Canada, il s'en trouve une centaine des pays britanniques en Allemagne et dans les territoires occupés par l'ennemi. L'infraction que nous commettrions ici serait donc centuplée en Allemagne contre nos propres soldats.

MORT DE Mme HAMILTON

Nous apprenons la mort, survenue à Fort-William, Ont., le 3 septembre, de madame William Hamilton, veuve du Dr Hamilton, née Ernestine Saucier. La défunte était originaire et native de Matane, fille de l'ancien registraire J.-B. Saucier. Elle demeurait avec sa nièce Mlle Evangéline Saucier. Parmi les proches qui lui survivaient, elle laisse sa sœur Mme (Dr) Alfred Bouillon, de Matane, de nombreux neveux et nièces, entre autres Mme Zénon Gagnon, (Ernestine Saucier), de notre ville, et M. Jean Saucier, de Québec, et quatre cousines germaines Mme Adélaïde Tanguay, de Ste-Flavie, Mme F.-J. Couture, de Rimouski, Mme Edmond Fréchette et Mme Eugène Ouellet, de Québec.

LES AVIS SERONT ENVOYES AUX MOBILISABLES DANS UNE SEMAINE

Dans une semaine au plus tard les jeunes gens de la classe de 21 ans, d'un bout à l'autre du pays, recevront leur avis de mobilisation pour le 9 octobre. A cette date 30.000 aspirants-soldats commenceront à s'entraîner pour un mois dans divers camps et casernes du pays. Les avis aux mobilisables ne seront pas expédiés d'Ottawa, mais des tribunaux de mobilisation établis dans les districts militaires. Ainsi, pour les jeunes gens d'Ottawa et de la région, les avis de mobilisation viendront de Kingston ; pour ceux de Québec et du district de Québec, pour ceux de Montréal et Hull, de la métropole.

Les tribunaux de mobilisation verront à écarter les « mobilisables » de la classe de 21 ans inaptes, pour raison de santé, d'études ou de travail, à l'entraînement immédiat de 30 jours. On sait que les étudiants des universités et des collèges peuvent obtenir la remise presque indéfinie de leur stage militaire de 30 jours pourvu que l'entraînement militaire soit obligatoire dans les institutions où ils poursuivent leur éducation. Quant aux ouvriers de métiers indispensables dans les industries de guerre, ils seront exemptés sans plus de l'entraînement militaire. Il y a enfin les cas d'incapacité physique, maladie ou infirmité qui seront déterminés par les médecins examinateurs des tribunaux de mobilisation.

Notons enfin que les patrons qui jugent que certains employés « mobilisables », de la classe de 21 ans ne peuvent être « appelés » au camp immédiatement sans nuire considérablement à la marche de leur commerce ou de leur industrie, ont le privilège de faire des représentations aux tribunaux de mobilisation. Si on ju-

ge leurs raisons valables, la période d'entraînement de leurs employés pourra être retardée de plusieurs semaines ou de plusieurs mois.

Les mobilisés de la classe de 21 ans pourront être envoyés aux camps d'entraînement suivants : ceux d'Ottawa, à Cornwall ; ceux de Hull à Saint-Jérôme, Québec ; ceux de Québec et du district, à Valcartier, Lévis, Montmagny, Chicoutimi, Mégantic, Rimouski ; ceux de Montréal et de la région, à Farnham, Huntingdon, Joliette, Sherbrooke, Sorel, Saint-Jérôme, Saint-Hyacinthe et Valleyfield.

Les officiers et sous-officiers instructeurs sont déjà partis pour ces divers camps d'entraînement.

L'UNIFORME DES FUTURS AVIATEURS

L'on pourra désormais reconnaître facilement les élèves du Corps d'Aviation Royal Canadien à l'entraînement sous le plan aérien du Commonwealth Britannique.

Comme complément à leur tenue de campagne, les futurs pilotes, observateurs, et les télégraphistes-mitrailleurs porteront une bande horizontale de toile blanche, fixée sur le devant du bonnet réglementaire. Les « co-cordes » blanches seront remises aux élèves dès leur entrée à l'une des Ecoles Préparatoires. Ce n'est, on s'en souvient sans doute, qu'à la suite d'un stage d'environ un mois au Dépôt de l'Effectif, où ils ont endossé l'uniforme et été initiés sommairement à la routine de l'Aviation Canadienne, que les recrues parviennent à l'Ecole Préparatoire.

Tout récemment, lors de l'arrivée d'Angleterre d'un contingent d'élèves, l'on constata qu'ils portaient tous cette marque distinctive sur leur bonnet. Aussi, les Canadiens arboreront-ils bientôt pareille enseigne.

De plus, les élèves qui auront été choisis comme officiers provisoires à l'expiration de leur période d'entraînement porteront un brassard blanc sur la manche gauche de leur tunique et de leur manteau.

PILES SECHES GENERAL

GENERAL

Pour Radios et Projecteurs

Des championnes — Une variété de piles A et B d'une puissance formidable !

GENERAL DRY BATTERIES OF CANADA LIMITED, TORONTO—CANADA



On est chez-soi, quand on est à l'Hôtel WINDSOR...

Même tranquillité, même liberté d'allées et venues, même isolement, si on le désire... et autant de confort que de bien-être.

Car, tout a été prévu pour procurer aux hôtes cette douce intimité, cette impression du chez-soi, si reposante quand on est en voyage.

Au WINDSOR, vous êtes reçu et traité suivant les plus anciennes traditions des grandes hôtelleries de France et d'Angleterre.

Hôtel Windsor

Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine
Face au Square DOMINION, Montréal
Tél. Plateau 7181

"CETTE BIÈRE EST TOUJOURS AUSSI BONNE, HEIN, MON VIEUX?"

"A QUI LE DIS-TU! IL N'Y EN A PAS DE MEILLEURE!"



Dow

LA BIÈRE DE BON GOUT

Wm. Dow & Co. Brasseurs — Montréal 1790-1940

LA GARANTIE LEGARE

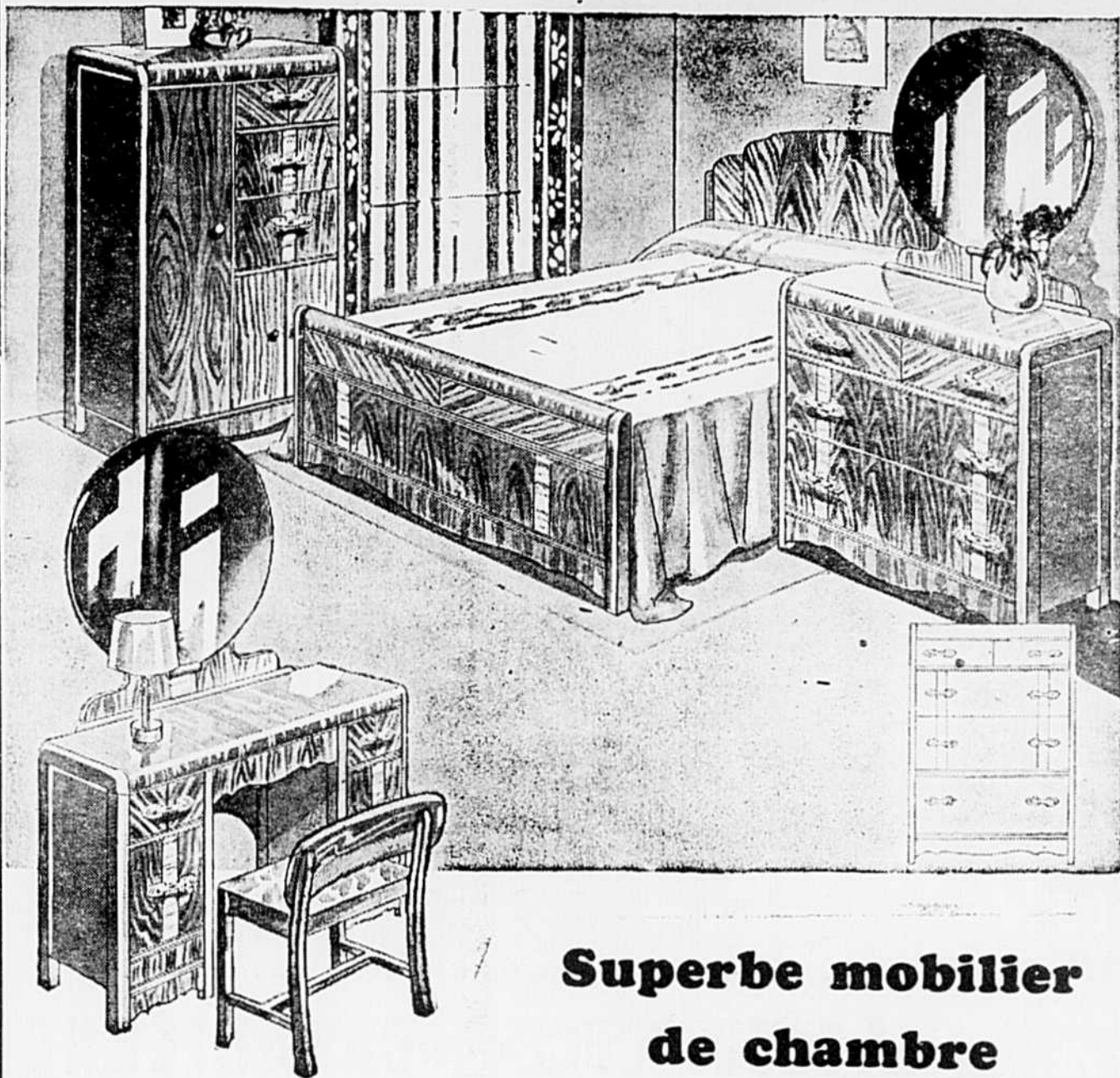
Les marchandises LEGARE sont toujours de la plus haute qualité à tous les prix, et tous vos achats portent la fameuse garantie LEGARE: « Satisfaction ou argent remis ». Ainsi, si dans les 7 jours qui suivent votre achat, vous n'êtes pas satisfaits, la marchandise achetée sera échangée ou votre argent vous sera remis.

LEGARE

Les plus grands spécialistes en ameublement au Canada

NOS TERMES FACILES

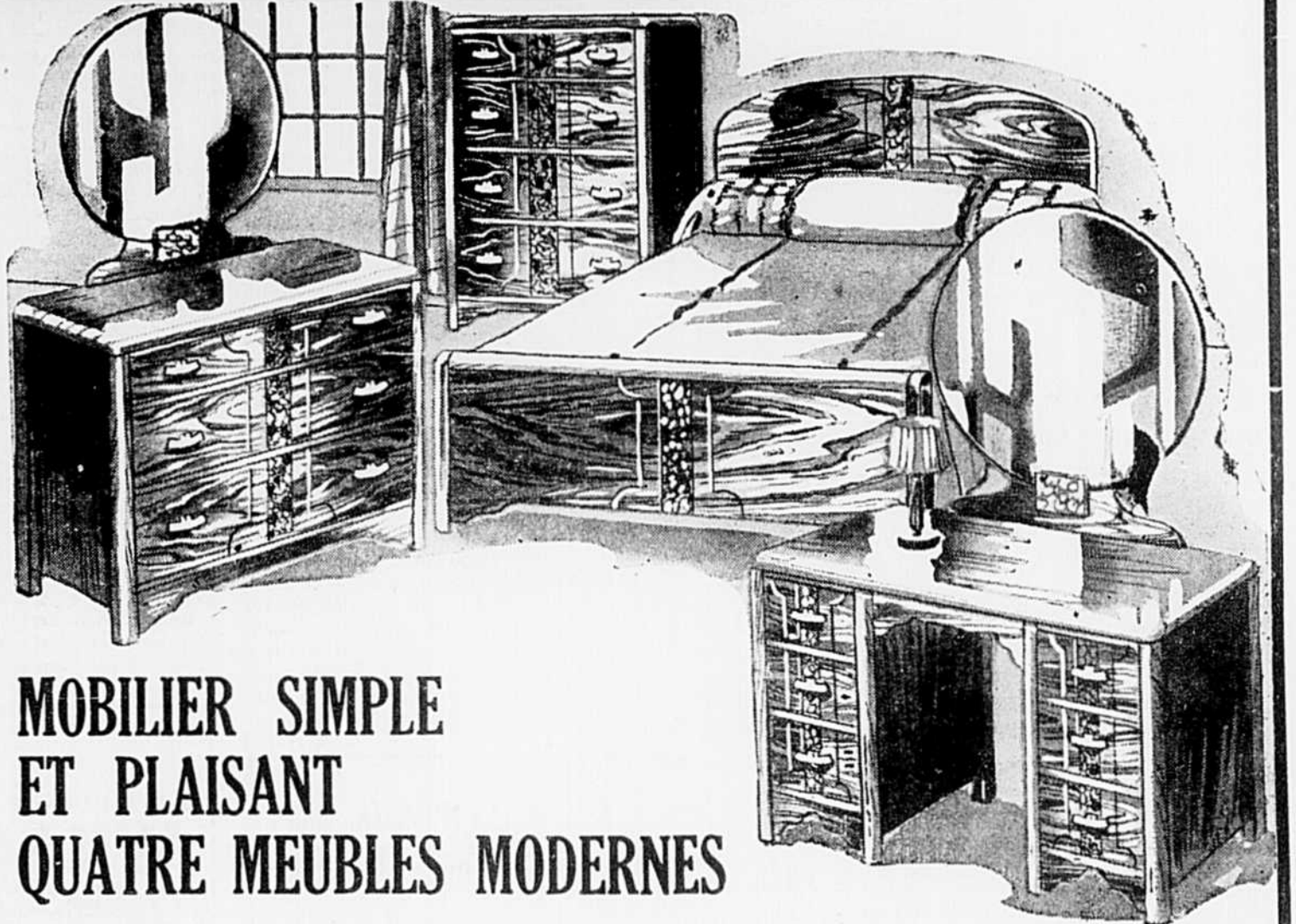
Chez Legaré tous les prix sont marqués en vue de la vente AU COMPTANT... Vous bénéficiez donc de cette économie même si vous vous prévaliez de nos termes faciles. (Seul un léger supplément est ajouté pour couvrir les frais d'administration.)



Superbe mobilier de chambre

Tel qu'illustré: rendez votre chambre à coucher plus gaie, plus harmonieuse et plus confortable en la meublant avec ce mobilier recherché. Solide construction en plis de noyer combiné. Ce mobilier comprend un magnifique garde-robes avec trois tiroirs et deux vastes compartiments; une coiffeuse, un bureau et un lit double de très belle apparence.

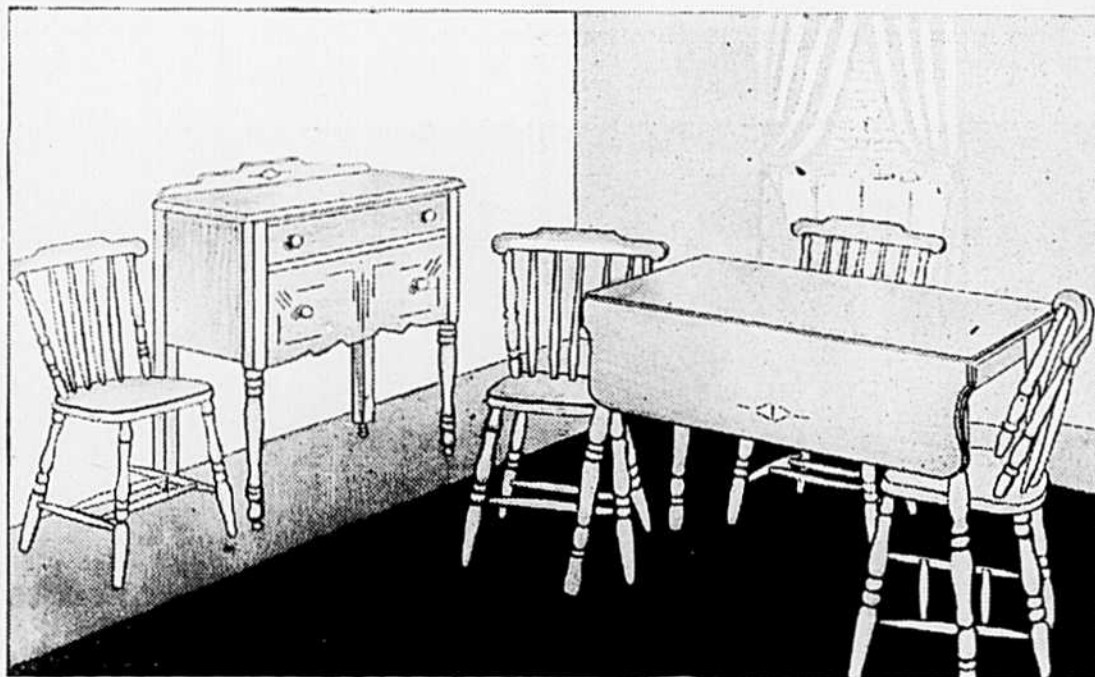
\$128.00



MOBILIER SIMPLE ET PLAISANT QUATRE MEUBLES MODERNES

Tel qu'illustré: la magnifique harmonie du dessin, la richesse de lignes et une construction habilement soignée dans les moindres détails font de ce mobilier une valeur extraordinaire. Construit solidement dans le genre « Classic ». Ce mobilier en bois dur, fini noyer est orné de panneaux en \$59. Le devant des meubles est rehaussé de fines arabesques gravées. Belles poignées art moderne, en métal bronzé, miroirs vénitiens ronds en cristal. Il comprend: un bureau, une coiffeuse, un chiffonnier et un lit double.

\$59.



Salle à déjeuner, 6 meubles

Ce mobilier de salle à déjeuner de construction identique à celui illustré ci-dessus comprend un buffet avec deux tiroirs, une table à panneaux de grandes dimensions et quatre chaises de très belle apparence. Fini naturel décoré de rouge; naturel décoré de vert; naturel décoré de brun. A votre choix

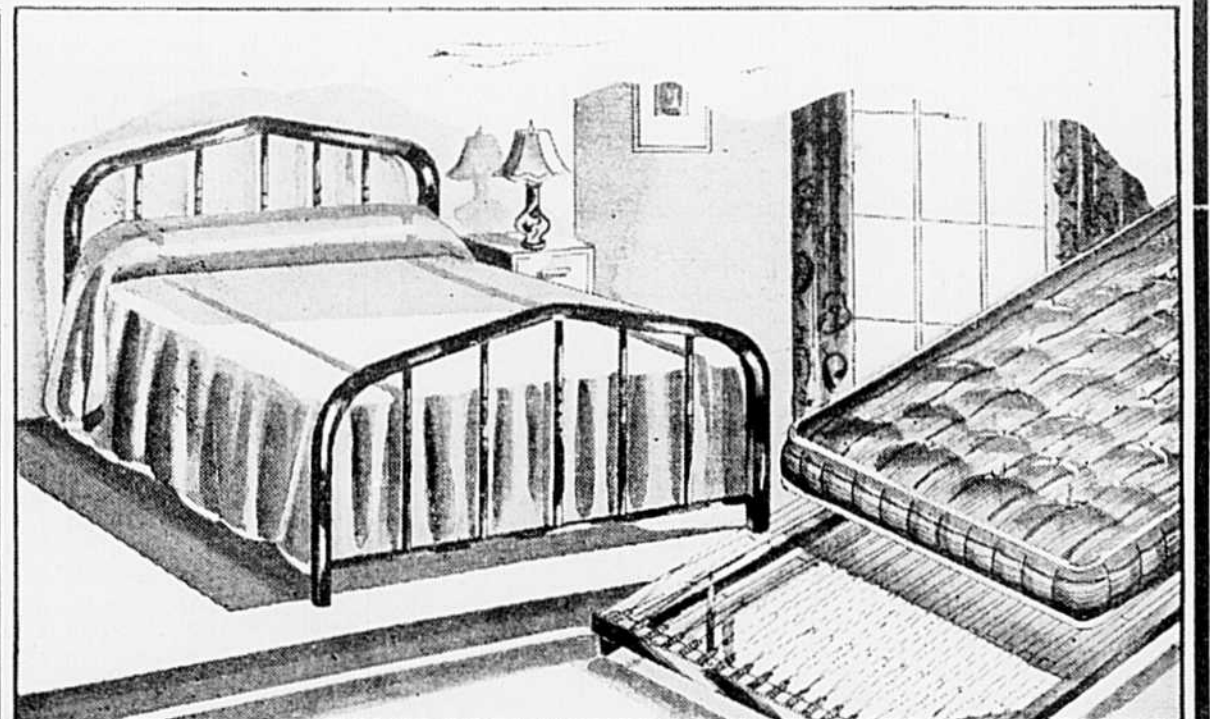
29.95



FAUTEUIL BERCANT

Tel qu'illustré: une berceuse qui procure le maximum de confort pour le prix si nous en jugeons par les milliers que nous vendons chaque année. Dossier solide avec appui-bras. Fini doré

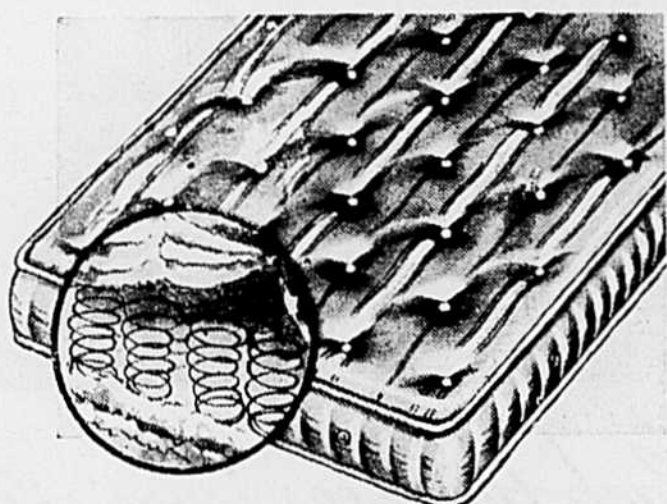
\$2.79



Ensemble, Lit, Sommier, Matelas

Tel qu'illustré: ce fameux ensemble offert à prix d'aubaine comprend un lit en acier fini noyer avec poteaux ronds de 2"; un sommier à câble d'acier sur charpente en fer angulaire; un matelas « Perfection » en laine échantillonnée recouvert d'un fort couil rayé. Largeurs: 3 1/4, 4 et 4 1/2 pds.

14.95



MATELAS A RESSORTS "ELITE"

Tel qu'illustré: vous ne pourrez jamais regretter le prix de ce matelas, une fois que vous en aurez éprouvé le confort, et cependant, il n'est pas plus cher qu'un bon matelas ordinaire. Les ressorts en spirale sont reliés entre eux et renfermés dans une enveloppe de toile « jute », entre des couches de coton gris feutré et recouvert de damas fleuri. Bords roulés et ventilateurs.

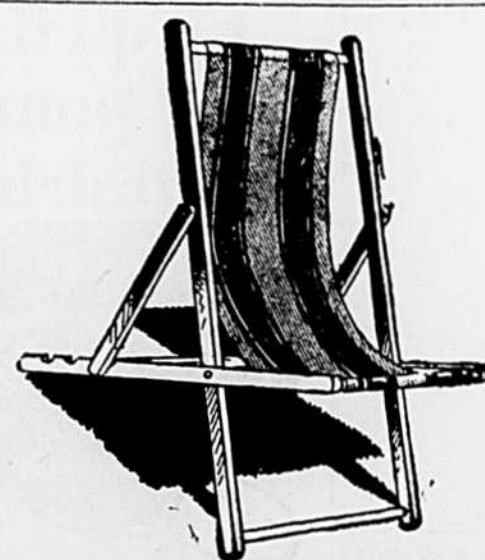
12.95



Chaise de parterre

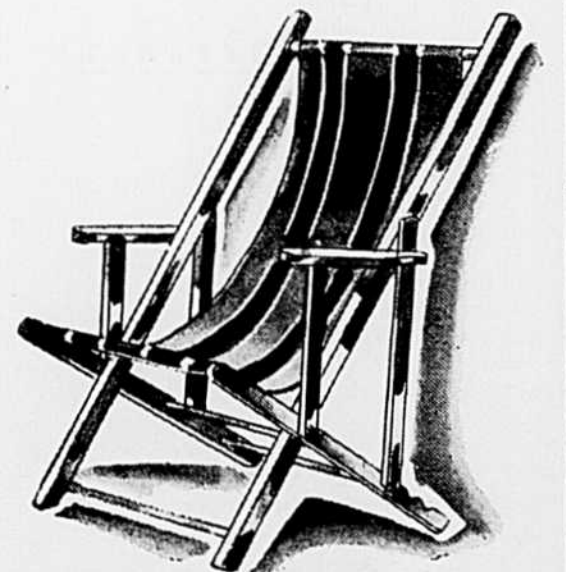
Telle qu'illustrée: superbe chaise longue en bois dur, fini naturel verni, jolie toile forte, rayée, dans des couleurs variées. Dossier réglable à trois positions. Avec bras et appui-pieds.

\$1.69



Telle qu'illustrée: chaise pliante indispensable pour la véranda ou le parterre. Toile très forte rayée, couleurs variées. Charpente en bois dur verni. Dossier réglable à trois positions.

.99



Telle qu'illustrée: chaise pliante avec appui-bras, dossier renforcé et réglable. Un modèle durable et des plus confortables.

\$1.15

RIMOUSKI

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE

La corporation de la ville de Rimouski

ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
AU 31 DECEMBRE 1939

— ACTIF —

ACTIF IMMOBILISE :

Hôtel de ville et Poste de Pompiers	\$ 69,000.00
Terrains	13,322.50
Ameublements	800.00

EQUIPEMENTS :	6,950.00
Aqueduc	\$ 200.00
Incendie	6,200.00
Voirie	550.00

Chemins, Ponts et Trottoirs	113,846.16
Système Aqueduc et Egoûts	363,000.00
Prêts Hypothécaires, Re :	
Logement ouvrier	55,500.00

FONDS D'AMORTISSEMENT :	109,815.81
RE : Obligations, pièce "9"	66,296.04
RE : Logements ouvriers	43,519.77

Fonds de Réserve Re : Dettes consolidées	16,600.00
TOTAL	\$748,834.47

ACTIF DISPONIBLE ET REALISABLE :

Argent en caisse et en banque, pièce "4"	\$ 15,201.52
Arrérages de Taxes, pièce "5"	49,012.26
Comptes à Recevoir, pièce "6"	17,521.13
Comptes à Recevoir, Re : Logements	12,230.20
Inventaire Magasin	2,358.11
PLACEMENTS :	23,014.06

Logements ouvriers	\$16,264.86
Immeuble, rue St-Pierre	1,500.00
Capital de Rentes	5,249.20

Revenus accrus aqueduc	4,700.00
Assurances payées d'avance	266.00
TOTAL	\$124,303.28

— PASSIF —

PASSIF A LONGUE ECHEANCE :

Obligation, pièce "7"	\$511,200.00
Obligation Re : Logements ouvriers	84,400.00

RESERVES :	109,815.81
Re : Fonds d'amortissement, obligations	\$ 66,296.04
Re : Fonds d'amortissement logements	43,519.77

Surplus-Capital	43,418.66
TOTAL	\$748,834.47

RESERVES :	\$ 38,185.44
Reserve Reg. No 255	\$ 16,600.00
Reserve pour améliorations	12,370.61
Reserve Budget 1940	9,214.83

Intérêts accrus	\$ 328.20
PASSIF EXIGIBLE :	

Emprunts temporaires, pièce "8"	\$ 17,900.00
Comptes à payer Re : Logements	23,789.17
Comptes à payer Re : Assistance Publique	17,374.96

Surplus au 1er janvier 1939	\$ 22,299.10
Surplus de l'année	\$ 4,426.41

Surplus au 31 décembre 1939	\$ 26,725.51
TOTAL	\$873,137.75

Je soussigné, Henri-A. Martin, certifie que le bilan ci-dessus a été préparé d'après les livres de la Corporation de la ville de Rimouski, et que d'après les informations qui m'ont été fournies et au meilleur de ma connaissance, il représente fidèlement la position financière de cette dite Corporation au 31 décembre 1939, le tout sujet à mon rapport de cette date.

(Signé) HENRI-A. MARTIN
Comptable-vérificateur.

Rimouski, Qué., ce 27 mai 1940.

ETAT DES REVENUS ET DES DEFENSES

REVENUS

Taxe foncière	\$ 23,225.45
Taxe Locataire et Capitation	6,140.31
Taxe sur poteaux	173.75
Taxes Fonds de commerce et Licences	6,257.34
Service d'eau	29,844.44
Intérêts	1,126.83
Rentes	277.25
Revenus divers	3,066.07
Loyers ouvriers	200.70
Magasin	1,070.82
Taxe d'amusement et surtaxes	860.48
Amendes	19.50

TOTAL \$ 72,262.94

DEPENSES

Administration	\$ 4,754.03
Alliés et assistance Publique	8,531.93
Assistance Municipale	723.79
Coupons	22,087.80
Intérêts emprunts temporaires	946.70
Remboursement obligation	9,400.00
Fonds d'amortissement	1,363.68
Fonds Bâtisses et Jures	12.00
Hôtel de Ville et Police	823.03
Entretien Aqueduc et Egoût	3,185.67
Entretien Voirie et Eclairage des Rues	11,190.01
Département incendie	1,339.08
Assurance	1,220.54
Dépenses générales	1,798.11
Taxes scolaires	244.23
Intérêts divers	215.93

TOTAL \$ 67,836.53

TOTAL \$ 72,262.94

COLONISATION ET TRAVAUX MECANISES

Plusieurs régions de colonisation de la province sont cette année le théâtre d'expériences intéressantes dans le domaine de la mécanisation de l'essouchage et du labour. Des nombreux commentaires que suscitent ces essais, il nous est donné de conclure que pour diverses raisons ils ne reçoivent pas une approbation unanime. Il ne faut cependant pas s'en étonner car le progrès a rarement l'heur de rallier tous les esprits à effectuer un labour ici trop

suffrages.

Avant toutefois de porter jugement sur les activités en cours, il faut reconnaître que ce ne sont là que des expériences, tentées dans des conditions assez difficiles parfois. Pour cette raison, elles ne peuvent être immédiatement concluantes. Les instruments employés ne sont peut-être pas toujours adéquats; ils peuvent manquer d'efficacité. Que l'on ait tenté de faire ces travaux mécanisés dans des régions qui s'y prêtent mal, cela est aussi possible. Il y a lieu de croire également que l'on a

profond, là trop mince. Mais tout cela fait partie de l'expérimentation et, par conséquent, il faudrait dès la cessation de ces travaux faire une étude approfondie des résultats obtenus et, profitant de l'expérience acquise, aviser aux moyens de perfectionner le travail et de réduire au possible le coût des opérations, plutôt que de se laisser effrayer par les dépenses encourues.

Dans les autres provinces du Canada et dans plusieurs parties des Etats-Unis où il se fait de la colonisation, l'expérience a démontré qu'il était avantageux de mécaniser les travaux de l'essouchage et du labour; et pourtant les premiers essais avaient coûté cher. L'idée de hâter la réussite du colon fait rapidement son chemin et c'est tout à fait juste, puisque tout marche dans le monde à un rythme accéléré.

C'est ainsi que nous lisons dans un rapport sur la colonisation mécanisée projetée dans l'ouest du Washington et dans le nord de l'Idaho, les lignes suivantes: «Toute proportion gardée, il est bien peu de colons actuels qui verront leur ferme complètement améliorée si l'on ne trouve les moyens de faire plus rapidement les travaux de défrichement et de mise en culture de leur lot. La transformation de ces colons en fermiers indépendants dépend des facilités qu'on leur procurera de défricher leur terre...»

Ces remarques trouvent leur application chez nous. Si nous voulons que la colonisation conserve la faveur du public, il nous faut en assurer la réussite. Et la mécanisation des travaux de l'essouchage et du labour y jouera un rôle de première importance.

C.E. COUTURE.

LES MUSICIENS DANS L'ARMÉE DE L'AIR

C'est aux accords guerriers des fanfares qu'au cours de ses manœuvres terrestres, l'Armée de l'Air emboîtera désormais le pas. L'Aviation Canadienne a récemment posé certains jalons dans ce sens puisque son premier corps de musique fait présentement les honneurs à l'Exposition Nationale, qui se déroule dans la cité de Toronto.

On est en ce moment, en effet, à organiser un certain nombre de fanfares; on s'en tiendra toutefois aux harmonies comportant les cuivres et les bois. Ces corps de musique prendront modèle sur la fanfare principale attachée à Ottawa, fanfare-école où les futures unités puiseront leurs instrumentistes. Plus tard, des corps de tambours et de trompettes seront constitués qui, par le rythme marqué de leurs mélodies, rendront plus allègres les marches-épreuves du Corps d'Aviation.

Bien que le C.A.R.C. s'occupe à embrigader les maîtres, les virtuoses, les contrapontistes etc. qui forment ses cadres, en vue de créer des unités de musique, ce recrutement se limite exclusivement aux membres de l'Armée de l'Air. La porte n'est ouverte qu'à ceux-là qui font partie du Service soit comme techniciens, soit en raison d'une certaine autre compétence. Aucun musicien, quelle que soit sa valeur ne saurait être enrôlé dans le Corps d'Aviation Royal Canadien à seule fin de faire valoir son talent musical.

L'adhésion au corps de musique est discrétionnaire. Néanmoins, c'est en grand nombre que se sont présentés les volontaires lors de l'appel qui fut lancé ces der-

niers jours. Afin de canaliser toutes les bonnes volontés, on a décidé que, là où l'affluence des candidats dépasserait les besoins, l'on formerait des orchestres qui auront pour mission de divertir les élèves à leurs postes d'entraînement.

Celui à qui il appartiendra de mettre sur pied le nouvel organisme, de présider à son développement et de combler les déficiences est l'officier d'aviation Norman Gilchrist, de Toronto. Le Chef de Musique de l'Armée de l'Air a par ailleurs ses études musicales, tant au Canada qu'aux Etats-Unis et en Europe. Dès lors, il devint pianiste de concert et harmonisateur de carrière.

Quoiqu'elle n'en soit qu'à la période primitive, la fanfare de l'Aviation Canadienne a démontré qu'elle avait su exploiter la richesse latente qu'elle portait dans ses flancs. Au cours de la cérémonie de graduation à l'Ecole de Télégraphie de Montréal, la fanfare du C.A.R.C. a fait preuve d'une telle maîtrise qu'elle a soulevé l'auditoire.

En plusieurs autres circonstances, les artistes qui dirigent le Chef de Musique Gilchrist, ont mérité des palmes. Ces réussites ont fait germer l'idée d'instaurer d'autres corps semblables à travers le pays. Chaque fanfare comptera environ trente hommes portant le viril uniforme bleu du C.A.R.C. et munis d'instruments d'argent astiqués à tel point que le soleil s'y mirerait de bon gré.

Les Papiers à Mouches WILSON'S



TUENT REELLEMENT

Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.

• 10 CENTS LE PAQUET •
POURQUOI PAYER PLUS ?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

APPEL D'URGENCE

AUX CANADIENS



APPEL D'URGENCE!

Le peuple britannique demande du secours. Aucun Canadien ne peut rester indifférent à cet appel. Tandis que nous vivons dans le confort, la mort fauche des vies sur le champ de bataille du Commonwealth. Le secours de la Croix-Rouge est requis d'urgence.

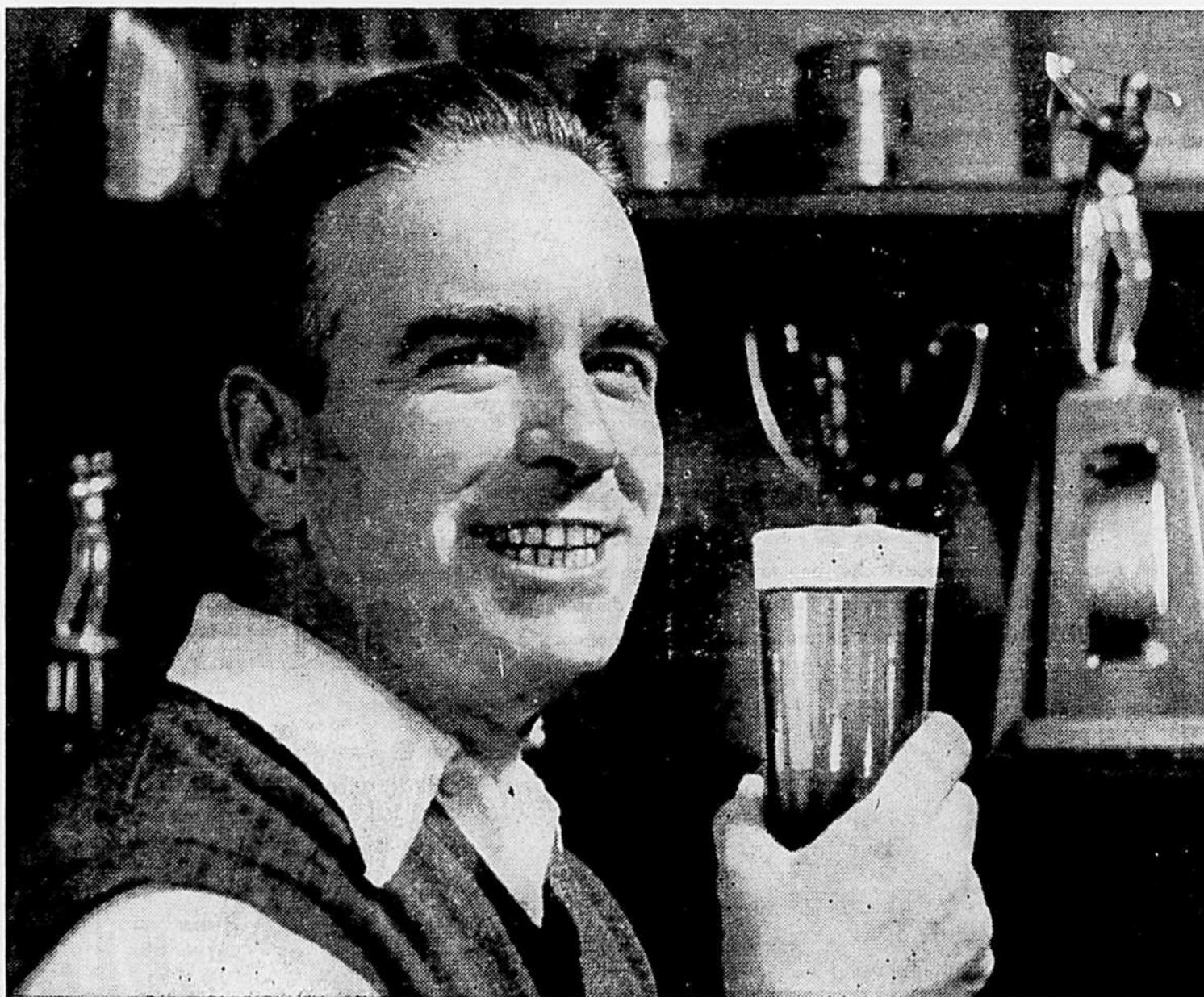
Nos fils et nos frères sont là-bas. Sur terre, sur mer et dans l'air, ils affrontent la mort tous les jours. Nous devons être prêts à les secourir lorsqu'ils sont malades ou blessés. Les soldats aussi bien que la population civile ont besoin de l'assistance de la Croix-Rouge. Des hôpitaux, des accessoires médicaux, des instruments de chirurgie et des pansements, des ambulances et des appareils de rayons-x seront requis. Du jour au lendemain, le besoin peut devenir si pressant que des vies humaines seront sacrifiées si les secours ne sont pas envoyés immédiatement.

Jamais l'assistance de la Croix-Rouge n'a été aussi nécessaire qu'aujourd'hui. Nous devons répondre à cet appel de l'humanité souffrante. Donnez à la Croix-Rouge. Donnez le plus possible, MAINTENANT!

L'APPEL D'URGENCE POUR RECUEILLIR \$5,000,000 COMMENCE LE 23 SEPTEMBRE

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Donnez le plus possible... maintenant!



"Avez-vous essayé la Black Horse ces jours-ci?"

ELLE EST DOUCE ET MOELLEUSE!

Vous ne sauriez trouver un moment plus opportun pour adopter la Black Horse — la meilleure bière du Canada! N'oubliez pas en effet que la Black Horse est aujourd'hui meilleure que jamais — elle est plus DOUCE et plus MOELLEUSE... parce qu'elle est très bien vieillie. Dégustez sans plus tarder un verre de limpide et pétillante Black Horse. Téléphonez chez votre épicer dès aujourd'hui pour en commander une caisse. Rappelez-vous, la Black Horse est la BIÈRE MOELLEUSE par excellence! La BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL



BLACK HORSE Moelleuse

LA MEILLEURE BIÈRE DU CANADA

Ce qu'il faut pour se rafraîchir



PRIX ET COMMENTAIRES
DU MARCHELA COOPERATIVE FEDEREE
DE QUEBEC FOURNIT LES
COMMENTAIRES SUIVANTS
SUR LE MARCHE.

BEURRE

Suivant le relevé préliminaire de l'Office Fédéral de la Statistique, les stocks en entrepôts comprenant les neuf principales villes canadiennes, au 1er septembre, se totalisaient à 40,886,224 lbs comparativement à 39,836,307 lbs pour la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 1,049,917 lbs sur 1939, mais ces chiffres représentent, néanmoins, une diminution de près de 1,000,000 lbs sur l'excédent annoncé le 1er août dernier.

A la suite de cette récente amélioration dans la position de nos approvisionnements, la demande s'est affirmée plus active et, avec une offre modérée, l'allure de ce marché s'est maintenue ferme au cours de cette dernière semaine écoulée et nous avons même à rapporter une légère appréciation dans les cotes.

A la fin de la semaine, le volume des transactions était un peu plus ralenti et l'on semblait attendre le relevé complet de tout notre pays avant de s'engager à transiger trop librement.

Lundi avant-midi, le 9 septembre, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 22 1/2 à 23 1/2 la livre.

FROMAGE

Nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien.

Volailles vivantes (Poules) En dépit d'arrivages abondants, la demande fut encore assez active pour éviter l'accumulation et maintenir les prix stables.

(Poulets à Rôtir) Les arrivages sont limités et les prix demeurent stationnaires.

(Poulets à Griller) Les arrivages sont restreints. La demande est excellente et les prix fermes.

Volailles abattues (Poules) La demande fut très limitée. Cependant, avec des arrivages moins considérables, les prix furent assez bien soutenus.

(Poulets) La distribution est lente et les prix plus faibles. Actuellement, il est préférable que cette

catégorie de volailles soit expédiée vivante.

Oeufs: Montréal On signale un ralentissement dans la demande des oeufs de catégories supérieures dont les prix accusent une baisse de 1 1/2 à 2c. la douzaine.

Les oeufs de catégories inférieures sont un peu plus recherchés et les prix plus fermes.

Québec: Les arrivages courants furent limités aux besoins immédiats et les prix furent stables.

Veaux abattus: Montréal et Québec: Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

Porcs livrés abattus Montréal et Québec: Marché ferme avec légère avance des prix.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC. SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 7 septembre

Semaine finissant le 31 août 1940

Oeufs
A — (Gros) 35c.
B — (Moyens) 33c.
C — 24c.
D — 15c.

Veaux abattus
(Engraissés au lait)
Bons — 13c.
Moyens — 11c.
Communs — 8c.

Poules abattues
A — 5 lbs et plus 17c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.
C — 5 lbs et plus 15c.
D — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 14c.
E — 5 lbs et plus 13c.
F — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 12c.

Poulets abattus
A — 5 lbs et plus 22c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.
C — 5 lbs et plus 19c.
D — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 18c.
E — 5 lbs et plus 17c.
F — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Porcs livrés abattus
A — Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs 10 1/2c.
Plus prime \$1.00
B — Bacon, 130 à 170 lbs 10 1/4c.
C — Bouchers, 120 à 170 lbs 10 1/4c.
D — Légers, 100 lbs à 120 lbs 10c.
E — Lourds, 170 lbs à 200 lbs 9 1/2c.

Porcs reçus vivants
(Classification établie après l'abatage)
Sur base du bacon — Pesant 12.35c.

PRIX DE REMISE POUR LE BEURRE ET FROMAGE. MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.
Semaine finissant le 2 septembre inclusivement

BEURRE FRAIS
No 1 pasteurisé 22 3/16c.
No 1 non pasteurisé 21 11/16c.
No 2 21 3/16c.

Semaine finissant le 3 septembre inclusivement

FROMAGE
BLANC COLORE
No 1 13 11/16c. No 1 13 11/16c.
No 2 13 3/16c. No 2 13 3/16c.
No 3 12 11/16c. No 3 12 11/16c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Animaux vivants
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 9 sept. 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

Bacons — (180-230 lbs). Prix de base, nourris et abreuves 9.25c. Par camions: 9.50c.

Sélects — (190-230 lbs). Prime, par tête, de \$1.00.

Bouchers — (160-240 lbs) coupe, par tête, de \$1.25.

Légers (Moins de 160 lbs). Coupe, par tête de 75c. et \$1.

Pesants (240-270 lbs). Coupe par tête de \$2.50.

Extra pesants (plus de 270 lbs) Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres.

Truies 5c à 6.50c.
Porcs classés abattus 12.35c.

Veaux de lait.
Choix — 10.00—10.50
Bon — 9.50—10.00
Moyen — 8.50—9.00
Commun — 7.50—8.00
D'herbe — 6.00—4.75

Bœufs
Choix — 8.50—9.00
Bon — 8.00—8.25
Moyen — 7.00—7.75
Commun — 4.50—6.00

Agneaux du printemps
Bon — 9.00
Non castrés — 8.00
Commun — 7.00

Moutons
Bon — 4.50—5.00
Commun — 2.50—3.50

Taureaux
Choix — 6.75—7.25
Bonne — 6.00—6.50
Moyenne — 5.00—6.00
Commun — 3.50—4.50

Vaches
Choix — 5.50—5.75
Bonne — 5.00—5.25
Moyenne — 4.25—4.75
Commun — 3.00—3.50
Très Com. — 2.50—2.75

Taureaux
Choix (Type à boucherie) 5.00—5.50
Bon — 4.25—4.50
Moyen — 3.75—4.00
Commun — 3.00—3.50

LE PROBLEME DE L'ALIMENTATION EN ANGLETERRE

On sait que la guerre sous-marine faillit affamer la Grande-Bretagne lors de la dernière grande guerre. Aussi a-t-on vu l'Angleterre depuis quelque vingt ans agrandir ses emblavures et inciter ses cultivateurs à élever plus d'animaux surtout des porcs afin de se prémunir contre une nouvelle menace de même nature. La Grande Bretagne compte surtout sur l'importation pour nourrir ses habitants. C'est pourquoi elle s'est fait de grandes réserves des denrées alimentaires pendant les quelques mois qui ont précédé la guerre et pendant ceux qui ont suivi le début des hostilités au mois de septembre 1939. Aujourd'hui, le gouvernement anglais exerce un grand contrôle sur la distribution des aliments à l'intérieur du pays, et ce contrôle a tendance à devenir de plus en plus sévère. Ceci veut dire que l'on est en train, là-bas, de faire toute une réorganisation dans la distribution de tous les produits alimentaires en vue de répondre aux exigences de la situation présente. Le problème de l'alimentation en Angleterre ne peut nous laisser indifférents; au contraire, il nous touche de près et il peut avoir des répercussions heureuses ou néfastes sur notre propre commerce, car nous sommes son grand fournisseur de bœuf, de blé et de fromage. C'est pourquoi il est à propos de voir un peu ce qui se passe là-bas.

Ce qui est venu accroître les difficultés du ministère anglais de l'approvisionnement, c'est surtout le problème de l'expédition depuis le début de la guerre. Non seulement les dates d'expédition ne sont pas connues du public, mais encore elles ne le sont pas des gens engagés dans le commerce. Les départs et les arrivées des convois sont nécessairement irréguliers. Il arrive souvent que les bateaux déchargent leur cargaison à des ports où les facilités de transbordement sont très précieuses. Ces ports étant, la plupart du temps, éloignés des centres de consommation, il faut ensuite rendre les marchandises sur les marchés. Ceci augmente le coût du transport et rend la tâche plus onéreuse. De plus le transport au Royaume-Uni est encore handicapé parce qu'il se fait souvent la nuit, alors que les villes sont tenues dans l'obscurité complète, et que la manipulation doit se faire à la noirceur. Ceci est de nature à entraver l'écoulement des marchandises dans une large mesure et augmente de beaucoup le travail.

Le problème de l'échange vient encore compliquer la situation. Ainsi, d'après la version du Dr William Allen, commissaire de l'Agriculture, au Service des Marchés, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, la balance commerciale de l'Angleterre serait déficitaire envers le Canada pour un montant de \$500,000,000 pour les opérations financières depuis le commencement de la guerre. Au point de vue financier, l'Angleterre a tout intérêt à développer sa production afin de se suffire à elle-même autant que possible. De plus les produits alimentaires qu'elle produit à domicile sont exempts du problème de l'échange monétaire et de celui du transport. C'est pourquoi, le ministère britannique fait tout en son pouvoir pour encourager la production dans son pays et ce en payant plus cher pour les produits d'origine locale. A ce sujet le Dr W. Allen fait remarquer que les canadiens ne doivent pas faire trop de comparaison entre les prix payés aux cultivateurs de l'Angleterre avec ceux obtenus par les produits canadiens parce que c'est là une politique pour favoriser les productions les plus urgentes. Puis le Dr Allen continue: « Les diètes permises au peuple anglais ne peuvent pas être comparées avec celles d'avant-guerre. Les « Standards » ont été modifiés et subissent encore d'autres changements. Si l'on peut se procurer des produits alimentaires à assez bon compte et sans trop de difficultés on en achètera, sinon on tâchera de s'en passer. » L'idée est de donner une ration convenable mais elle sera quelque peu restreinte. La diète actuellement est suffisante pour éviter la sous-alimentation. La production du lait, du bœuf et du mouton s'est bien maintenue, mais celle des porcs et des volailles est décroissante. On s'attend qu'à l'automne 1940, ces deux dernières soient d'un tiers moins considérables, dans le Royaume-Uni, que l'an dernier. Le Dr Allen recommande en plus à la population canadienne de voir d'un bon oeil l'effort britannique pour maintenir leurs productions les plus essentielles à un niveau aussi élevé que possible.

J.-E. BISSON.

Le 4 septembre, 1940.

SERVICE CIVIL. — C'est le temps d'obtenir une position du gouvernement. Comme facteur, employé des postes, inspecteur des douanes, sténographe, etc. Trois examens ont été tenus depuis le commencement de la guerre. Livrés gratuits. THE M. C. C. SCHOLLS Ltd. Toronto 10. La plus ancienne au Canada. Aucun agent.



Amis pour toujours: votre poêle et la
MINE À POÊLE SULTANA
Liquide ou Pâte

En voyage de noces

Nouvellement marié de septembre, le Docteur Gustave Lanneau et sa jeune femme sont venus faire leur voyage de nocces à Montréal... tout le monde n'a pas les moyens d'aller passer sa lune de miel à Venise!

Et naturellement, ils ont choisi pour cela le meilleur hôtel de la ville, le WINDSOR, qui est réputé pour son excellent service, sa cuisine soignée et variée, ses chambres confortables et à l'épreuve du bruit, ses mille et une attractions qu'il offre aux voyageurs recherchant la gaieté et la distraction.

En automne, tout comme au printemps et en été, le "WINDSOR" est l'endroit de prédilection de tous les nouveaux mariés qui passent par Montréal.

GRANDE VARIÉTÉ FLEURS NATURELLES

Ainsi que plantes, paniers et potiches.
Une visite est sollicitée au
RENDEZ-VOUS BIC
Mlle M.-A. MORIN, prop.
Tél. 719-S-12

CHANGEMENTS D'HORAIRE

EN VIGUEUR
Dimanche le 29 septembre 1940
Renseignements complets des Agents
PACIFIQUE CANADIEN

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de votre longue expérience dans l'organisation des voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.
Adresses: vous à C. A. LANCEVIN, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, u à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.



EXCURSIONS SPECIALES A BON MARCHE

Pour tous les endroits dans l'OUEST CANADIEN

DEPARTS: Tous les jours du 13 au 27 sept. 1940. Limite de retour: 45 jours

BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lit.

ROUTES — BILLETS valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill., ou Saint-Sauveur, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE: permis à tout endroit au Canada, au cours de l'aller ou du retour, ou dans les deux cas, en dedans de la limite du billet, sur demande au Conducteur; aussi à Chicago, Ill., Saint-Sauveur, Mich., et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux États-Unis.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANCEVIN, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent du District, Gare Windsor, Montréal, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

GAGNON & SIMARD
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, L.L.B., C. R.
Gérard Simard, L.L.B.
Immeuble de la Loi du Pouvoir
RIMOUSKI
Bureau à Matane les 1er et 2ème mardis de chaque mois.

CASGRAIN, CARON & TESSIER
AVOCATS
Perrault Casgrain, C. R.
Amédée Caron, C. R.
Maurice Tessier, L.L.B.
RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredis de chaque mois au Bureau de l'Hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU L.L.B.
AVOCAT

Immeuble Banque Provinciale
RIMOUSKI
Bureau Amqui (Hôtel Langlois)
Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C.R.
Avocat

RIMOUSKI
Bureau à AMQUI (Hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois.
Bureau à MATANE (Hôtel Bernier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

AVOCATS ST-ONGE & D'ANJOU

EDIFICE L'Esplanade
RUE ST-GERMAIN
Tél. 276 RIMOUSKI.
A. ST-ONGE C. H. D'ANJOU
Tél. Res. 252-m-3 Tél. Res. 138

LE MAGASIN DU CHIC
J.-A. LEVESQUE
Marchand-Tailleur

Spécialité: Habits sur mesure.
SEMI-READY, SAVOY, WARREN K. COOK
Cheminées Forsyth.
Caso postale 463 154 St-Germain
Tél.: 72 m 2

Tél.: 393

C. E. DESJARDINS
PLOMBIER LICENCIÉ
SPECIALITÉ: Système de chauffage à vapeur et à eau chaude.
30 RUE ROULEAU RIMOUSKI.

PETITES ANNONCES

Logement à louer. — Situé près de l'église Nazareth. Six pièces, très propre, eau courante. Très bon air. S'adresser à J.-E. Parent, tél. No 359 m 7.

TERRE A LOUER OU A VENDRE. — Située à 12 miles de la maison de St-Martin. Bonne maison et grange. S'adresser à la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, Saguenay, Qué.

AGENTS SOLICITEURS DEMANDES. — Salaire et commission. S'adresser à N. A. DIONNE, St-Denis, Co. Kamouraska.

LE PROGRES DU GOLFE

Journal hebdomadaire publié le vendredi

GEORGES MASSON, gérant.
Bureau: Immeuble de la Cie du Pouvoir, Rimouski.

Prix de l'abonnement: \$1.00 par année. — A l'étranger (hors du Canada): \$1.50.

Tarif des petites annonces
Minimum: 50c. pour une fois et pour 20 mots. 2 cts par mot additionnel. Quatre insertions pour le prix de trois.

Toute nouvelle ou note locale doit être adressée au Progrès du Golfe, Rimouski, et doit être remise le jeudi matin au plus tard.

EUDORE COUTURE

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau: Immeuble Gilbert.
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

BELZILE & BELZILE
NOTAIRES

L. de G. Belzile, L. L. B.
Gleason Belzile, L.L.B.
Edifice Banque Canadienne Nationale.
RIMOUSKI

Dr J.-O. DRAPEAU
MEDECIN-CHIRURGIEN

Des Hôpitaux de Paris
124 rue St-Germain
RIMOUSKI

LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier Conseil
Tél. 334 240 Rue St-Germain
RIMOUSKI

G. FERNAND CARON
ARCHITECTE

BUREAU: A Rimouski, 87 Ave. de la Cathédrale. Tél. 62, les 1er et 3ème samedis de chaque mois. — BUREAU A QUEBEC: 88 Côte de la Montagne. Téléphone: 27344.

ROBERT BLATTER
Studio d'art moderne.

J. ADEODAT DRAPEAU
Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc.

BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Vachon et Dianno.
Téléphone 75 B. P. 38
RIMOUSKI

Berthe Lévesque, G. M. G.

RIMOUSKI

Service privé Tél. 198 M 5

OFFRANDES MORTUAIRES

Le tarif pour la publication des noms de personnes qui ont fait des offrandes lors d'un décès (messes, prières, fleurs, télégrammes, sympathies) est de 3 SOUS par nom.

ARSENE MICHAUD

EMBAUMEUR
Directeur de funérailles.
Service ambulance jour et nuit.
Rue Saint-Paul RIMOUSKI
Téléphone 71.

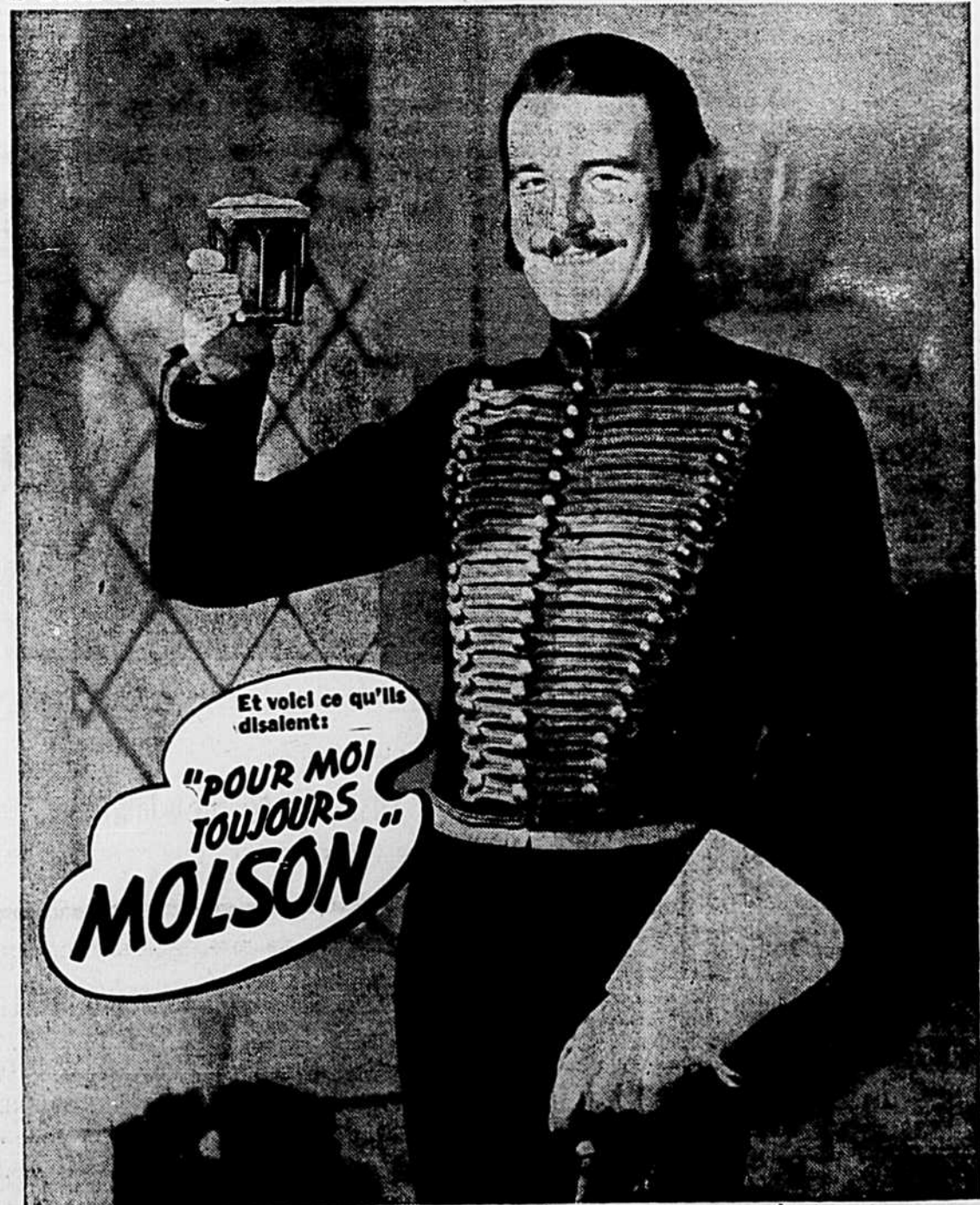
Notre Spécialité

VÊTEMENTS DE DEUIL

Nous comprenons à votre douleur et vous assurons de notre entier dévouement. Si vous ne pouvez venir au magasin, téléphonez-nous.

Magasin Verreault
RIMOUSKI
196 St-Germain. Tél.: 35

L'UNIFORME QUE PORTAIT L'OFFICIER D'ARTILLERIE EN 1850



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

NOTES LOCALES

— M. Jean-Marie Marquis est parti lundi soir pour Trenton, Ont., où il est entré dans la Royal Air Force en qualité de mécanicien. Madame Marquis ira rejoindre son mari sous peu.

— Le major Paul-H. L'Heureux est de retour d'un voyage à Ottawa.

— M. Edmond Dumont, de Campbellton, N.B., était de passage en ville jeudi, en route pour Baie-Comeau et Shetler Bay.

— M. et madame Hector Ross sont retournés à Grand-Mère après avoir passé quelques jours en notre ville.

— M. et Mme Georges Dubé sont allés à Ste-Rose du Dégele pour assister aux funérailles de M. Jos. W. Chamberland.

— M. et Mme Robert Joncas (May Ross) sont de retour de leur voyage de noces au Lac St-Jean.

— Madame Jos. Murphy, de Bersimis, passe une quinzaine en notre ville.

— M. et madame Wilfrid Mercier et leurs enfants Georges et Jacques sont revenus d'une promenade à Montmagny.

— M. Charles-Borromée Lavoie, officier de marine, était en permission dans sa famille à Rimouski-Est au commencement de la semaine.

— M. Wilfrid Gauvin est parti la semaine dernière pour entrer dans la Royal Air Force.

— Mlle Simone Labrie est de retour d'une promenade à Montreal.

— M. Jean Saucier, de Québec, était en ville hier.

— Mlle Gaby Emond, Rolande Berubé, Jacqueline Arseneault, Beatrice Marmen et Paulette Arselin sont allées à Campbellton, N.B., dimanche.

— M. Jean Matte est de retour de Trois-Rivières, où il a assisté au congrès de la Chambre de Commerce des Jeunes.

— Mlle Germaine et Gertrude Guy sont de retour d'une promenade à Québec et Rivière-du-Loup.

— M. Danny Scott, de Glasgow, Ecosse, officier de marine, est l'invité, à Rimouski, de Mlle Beatrie Marmen.

— Mlle Colette Gagnon a reçu hier après-midi à un shower en l'honneur de Mlle Evelyn Dionne, à l'occasion de son prochain mariage.

— M. J.-B. Dupuis et Mlle Marie-Anne Dupuis, de Rivière-du-Loup, ont passé la fin de semaine en notre ville.

— Madame L. P. Poudrier, de Québec, était en visite chez sa mère, Mme J. D. Labrie, en fin de semaine.

— M. et madame Léopold Lamontagne (Cécile Lepage) sont de retour de leur voyage de nocces à Ottawa.

— M. et madame Léo McLaren sont de retour de Québec, où ils ont assisté au mariage Martin-Fiset.

— M. Léopold Garon, E.E.G.M., est revenu lundi d'une expédition géologique dans le Nord du Québec, dirigée par le Dr C.-B. Freeman, géologue et professeur à l'Université Columbus, à Ohio. M. Garon était arrivé à Senneterre, le 5 septembre, à bord d'un avion de la Dominion Skyways, avec le cadavre du Dr Freeman décédé soudainement dans la nuit du 24 août, dans sa tente, près du Lac Olga, à quelque 120 miles de Senneterre. Le Dr Freeman a succombé à une syncope.

— M. le chanoine Adolphe Tremblay est de retour de Québec, où il est allé assister aux funérailles de son beau-frère M. J.-Adélaïde Fillion.

— M. et madame Noël Ouellet (Angeline Gagnon), de retour de leur voyage de nocces, passeront quelques jours à Rimouski, avant de partir pour Québec où ils demeureront.

— M. et Mme Pierre Ouellet, de Baie-Comeau, étaient en ville, au commencement de la semaine.

— M. Georges Harvey, officier, de Belfast, passe quelques jours en notre ville, l'invité de Mlle P. Asselin.

— M. Léo Ducharme, de La Tuque, est actuellement en promenade à Rimouski.

— M. Joseph Lévesque et sa famille, de St-Uric, sont arrivés en notre ville pour y demeurer.

NOUVEAU CHANOINE

M. l'abbé Joseph-Léonidas Noël, curé de Ste-Flavie depuis 12 ans, et qui vient de prendre sa retraite, a été nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Rimouski par Son Exc. Mgr Courchesne, le 11 septembre.

Né à St-Uric de la Rivière-Blanche le 14 juin 1871, du mariage de Séraphin Noël et de Marie Desrosiers, il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski, de 1887 à 1896, et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec de 1896 à 1900. Il fut ordonné prêtre par Son Excellence Mgr André-Albert Blais, à la Pointe-au-Père, le 4 février 1900. Il fut nommé vicaire à St-Anaclet en 1900; à Grande-Rivière, de 1900 à 1901; à la cathédrale de Rimouski, de 1901 à 1902; à St-Anaclet, de 1902 à 1903; à Cacouna, de 1903 à 1904. Il devint curé de Cloridorme en 1904 où il y demeura jusqu'à 1908, alors qu'il fut nommé à la cure de St-Honoré jusqu'à 1910. De 1910 à 1921, il fut curé de St-Cyprien, et ensuite à St-Joseph-de-Lepage où il demeura jusqu'à 1928. Quand il prit sa retraite la semaine dernière, pour se retirer à Bic, il avait été curé à Ste-Flavie de 1928 à 1940.

PROCHAINS MARIAGES

Demain, 14 septembre, sera béni le mariage de M. Herve Lizotte, L.F., et Mlle Georgette Lepage, fille de M. et Mme Salomon Lepage, de St-Hubert.

M. David Theriault, fils de M. et Mme Louis Theriault, de Rimouski, épousera demain, à la cathédrale, Mlle Jeanne Belanger, fille de M. et Mme Alfred Belanger, de St-Hubert.

M. Jean Matte est de retour de Trois-Rivières, où il a assisté au congrès de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Mlle Germaine et Gertrude Guy sont de retour d'une promenade à Québec et Rivière-du-Loup.

M. Danny Scott, de Glasgow, Ecosse, officier de marine, est l'invité, à Rimouski, de Mlle Beatrie Marmen.

Mlle Colette Gagnon a reçu hier après-midi à un shower en l'honneur de Mlle Evelyn Dionne, à l'occasion de son prochain mariage.

M. J.-B. Dupuis et Mlle Marie-Anne Dupuis, de Rivière-du-Loup, ont passé la fin de semaine en notre ville.

Madame L. P. Poudrier, de Québec, était en visite chez sa mère, Mme J. D. Labrie, en fin de semaine.

M. et madame Léopold Lamontagne (Cécile Lepage) sont de retour de leur voyage de nocces à Ottawa.

M. et madame Léo McLaren sont de retour de Québec, où ils ont assisté au mariage Martin-Fiset.

M. Léopold Garon, E.E.G.M., est revenu lundi d'une expédition géologique dans le Nord du Québec, dirigée par le Dr C.-B. Freeman, géologue et professeur à l'Université Columbus, à Ohio. M. Garon était arrivé à Senneterre, le 5 septembre, à bord d'un avion de la Dominion Skyways, avec le cadavre du Dr Freeman décédé soudainement dans la nuit du 24 août, dans sa tente, près du Lac Olga, à quelque 120 miles de Senneterre. Le Dr Freeman a succombé à une syncope.

M. le chanoine Adolphe Tremblay est de retour de Québec, où il est allé assister aux funérailles de son beau-frère M. J.-Adélaïde Fillion.

M. et madame Noël Ouellet (Angeline Gagnon), de retour de leur voyage de nocces, passeront quelques jours à Rimouski, avant de partir pour Québec où ils demeureront.

M. et Mme Pierre Ouellet, de Baie-Comeau, étaient en ville, au commencement de la semaine.

M. Georges Harvey, officier, de Belfast, passe quelques jours en notre ville, l'invité de Mlle P. Asselin.

M. Léo Ducharme, de La Tuque, est actuellement en promenade à Rimouski.

Joseph Lévesque et sa famille, de St-Uric, sont arrivés en notre ville pour y demeurer.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Potvin, de Nazareth, navigateur, qui fut pendant 19 ans capitaine de la « Rimouski », le remorqueur de la Cie Price Brothers, et qui était à sa retraite depuis quelques années. Il est décédé dimanche, le 8 septembre, après quelques années de souffrances endurées avec résignation. Il était âgé de 69 ans. Son épouse (Marie Parent) l'a précédé dans la tombe il y a une dizaine d'années.

Il laisse pour le pleurer quatre fils, MM. Philippe, Edouard, Omer et Ernest, un fils adoptif M. Lionel Samson, et un beau-fils, M. Jean Tudeau; quatre filles; Mme Léon Gagnon (Emilia), de Nazareth, Mme André Talbot (Alexandrine) de Rimouski, Mme Louis Landry (Bertha), de Nazareth, et Mlle Jeannette Potvin, de Rimouski, deux sœurs Mme Georges Côté (Delphine), de Forestville, Mme Joseph Gagnon (Marie-Louise), de Ste-Florence; un frère M. Ovide Potvin, de Bersimis; ses beaux-frères M. Louis Parent, de Dolbeau, M. Charles Parent, de Salem, Mass., M. Georges Côté, de Forestville, M. Joseph Gagnon, de Ste-Florence, M. Tom Garnier, de St-Romuald, M. Téléphore Bourgoin, de St-Groire de Montmorency; une belle-sœur Mme Téléphore Bourgoin (Anne Parent), de St-Groire de Montmorency; ses gendres MM. Léon Gagnon et Louis Landry, de Nazareth, et André Talbot, de Rimouski; ses brues Mme Philippe Potvin, Mme Edouard Potvin et Mme Omer Potvin, de Nazareth, ainsi que 40 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église de Nazareth, mercredi, le 11 septembre, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. M. l'abbé J. R. Lebrun chanta le service. La chorale de Nazareth fit le chant et M. Lucien Ouellet tenait l'orgue.

Le corps était porté par MM. Louis Landry, André Talbot, Léon Gagnon et Nicolas Parent. Conduisant le deuil les fils du défunt, MM. Philippe, Edouard, Omer, Ernest, Lionel Samson; ses filles Mme Léon Gagnon, Mme André Talbot, Mme Louis Landry et Mlle Jeannette Potvin; ses petits-fils Raoul, Maurice, Roger et Adélaïde Gagnon, Roméo Landry, Léonidas Tudeau, Herman Potvin, Léonard Potvin; ses petites-filles: Mme Gérard Lacasse, de Rimouski, Mme Fernand Bouchard, de Rimouski, Mlle Laurette Gagnon, Annette Landry, Laura, Colette, Lucette, Jeannette Potvin, toutes de Nazareth, Irène et Marie-Ange Tudeau, de Rimouski. On remarquait aussi M. le curé D'Auteuil, de N.-D.-du-Sacré-Coeur, M. Oscar Morissette, M. et Mme Ovide Vézina, M. L. Lafrenaye, de Rivière-du-Loup.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Nazareth. M. Potvin est le premier inhumé dans ce nouveau cimetière.

M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

MORT DE M. LOUIS POTVIN

Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Potvin, de Nazareth, navigateur, qui fut pendant 19 ans capitaine de la « Rimouski », le remorqueur de la Cie Price Brothers, et qui était à sa retraite depuis quelques années. Il est décédé dimanche, le 8 septembre, après quelques années de souffrances endurées avec résignation. Il était âgé de 69 ans. Son épouse (Marie Parent) l'a précédé dans la tombe il y a une dizaine d'années.

Il laisse pour le pleurer quatre fils, MM. Philippe, Edouard, Omer et Ernest, un fils adoptif M. Lionel Samson, et un beau-fils, M. Jean Tudeau; quatre filles; Mme Léon Gagnon (Emilia), de Nazareth, Mme André Talbot (Alexandrine) de Rimouski, Mme Louis Landry (Bertha), de Nazareth, et Mlle Jeannette Potvin, de Rimouski, deux sœurs Mme Georges Côté (Delphine), de Forestville, Mme Joseph Gagnon (Marie-Louise), de Ste-Florence; un frère M. Ovide Potvin, de Bersimis; ses beaux-frères M. Louis Parent, de Dolbeau, M. Charles Parent, de Salem, Mass., M. Georges Côté, de Forestville, M. Joseph Gagnon, de Ste-Florence, M. Tom Garnier, de St-Romuald, M. Téléphore Bourgoin, de St-Groire de Montmorency; une belle-sœur Mme Téléphore Bourgoin (Anne Parent), de St-Groire de Montmorency; ses gendres MM. Léon Gagnon et Louis Landry, de Nazareth, et André Talbot, de Rimouski; ses brues Mme Philippe Potvin, Mme Edouard Potvin et Mme Omer Potvin, de Nazareth, ainsi que 40 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église de Nazareth, mercredi, le 11 septembre, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. M. l'abbé J. R. Lebrun chanta le service. La chorale de Nazareth fit le chant et M. Lucien Ouellet tenait l'orgue.

Le corps était porté par MM. Louis Landry, André Talbot, Léon Gagnon et Nicolas Parent. Conduisant le deuil les fils du défunt, MM. Philippe, Edouard, Omer, Ernest, Lionel Samson; ses filles Mme Léon Gagnon, Mme André Talbot, Mme Louis Landry et Mlle Jeannette Potvin; ses petits-fils Raoul, Maurice, Roger et Adélaïde Gagnon, Roméo Landry, Léonidas Tudeau, Herman Potvin, Léonard Potvin; ses petites-filles: Mme Gérard Lacasse, de Rimouski, Mme Fernand Bouchard, de Rimouski, Mlle Laurette Gagnon, Annette Landry, Laura, Colette, Lucette, Jeannette Potvin, toutes de Nazareth, Irène et Marie-Ange Tudeau, de Rimouski. On remarquait aussi M. le curé D'Auteuil, de N.-D.-du-Sacré-Coeur, M. Oscar Morissette, M. et Mme Ovide Vézina, M. L. Lafrenaye, de Rivière-du-Loup.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Nazareth. M. Potvin est le premier inhumé dans ce nouveau cimetière.

M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

SAINT THOMAS DE CHERBOURG

La petite colonie de St-Thomas de Cherbourg qui, depuis deux mois, est desservie par un prêtre résident, M. l'abbé Camille Lachance, est sur le point de connaître un développement sensible. On y compte actuellement une soixantaine d'établissements, mais ce nombre sera porté d'ici au printemps prochain à plus de cent. On est actuellement à faire un chemin de pénétration dans les rangs VI et VII, ce qui va donner des lots pour l'établissement de 44 nouveaux colons. Les travaux sont commencés depuis une semaine et sont dirigés par M. Johnny Desrosiers, de Matane.

Les travaux du presbytère, qui avaient été commencés par M. le curé des Méchins avant l'arrivée du premier desservant-résident, M. l'abbé Lachance, sont en bonne voie de parachèvement. Le premier étage sert pour le moment de demeure au curé et on utilise le second comme chapelle en attendant la construction de l'église dont on doit faire les fondations l'automne. C'est une mission en bonne voie de développement et qui donne des espérances pour l'avenir.

DECES

Est décédé, le 11 septembre, M. Jean-Baptiste Soucy, de Price, à l'âge de 32 ans. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, née Lucienne Pineault, plusieurs frères et sœurs.

Comptable et mécanicien demandés. — On demande 2 jeunes hommes dont un doit être comptable dans un chantier de bois de sciage, et l'autre comme mécanicien, de préférence ayant fait un cours à l'école technique pour moteur Diesel. S'adresser à LA COMPAGNIE DE BOIS DE LUCEVILLE, à Luceville, Co. Rimouski, P.Q.

Chambres et pension. — Prix très avantageux. Offre spéciale aux étrangers travaillant à Rimouski, aux pensionnaires des pensions de vieillesse. S'adresser à HOTEL BELLEVUE, Ste-Florence, M. Zénon Lavoie, prop.

Courchesne béni, le 29 septembre prochain, l'église de Ste-Odile-sur-Rimouski.

DERNIER HOMMAGE A LA MEMOIRE DE FEU J.-A. FILLION

IMPOSANTES FUNERAILLES SAMEDI, A ST-LAURENT, I. O.

M. J.-Adélaïde Fillion, associé de la maison Jos.-E. Lemieux, quincaillier, décédé mercredi dernier, à l'âge de 64 ans, a eu d'imposantes funérailles, samedi dernier, en l'église St-Laurent, Ile d'Orléans. Un ultime et touchant tribut d'hommage a alors été rendu à la mémoire du défunt et les membres de la famille en deuil ont reçu, en cette circonstance, de précieux témoignages de condoléances. Une foule nombreuse, composée de citoyens en vue, d'hommes d'affaires et de professionnels de Québec auxquels s'est jointe une partie de la population de St-Laurent, a fait escorte à la dépouille mortelle du regretté disparu et a assisté à la cérémonie funèbre.

A l'église paroissiale, revêtue de ses plus riches parures de deuil, la cérémonie religieuse fut très imposante. C'est M. l'abbé Hector Fillion, frère du défunt, qui a chanté le service assisté de M. l'abbé Napoléon Pouliot, ancien curé de Cap-Santé et de M. l'abbé Amédée Fillion, son frère, curé de Boischat, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. Durant le service, des messes basses aux autels latéraux ont été dites par M. le chanoine A. Tremblay, curé de la cathédrale de Rimouski, beau-frère du défunt, et le R. P. Ouellet, P.B., supérieur à la maison d'Everell.

Dans le sanctuaire, on remarquait la présence de Monseigneur Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval; M. le chanoine J.-A. Gagnon, curé de N.-D. de Jacques-Cartier; M. le chanoine A.-A. Godbout, curé de St-François d'Assise; M. le chanoine J.-R. Pelletier, du Séminaire; M. l'abbé Saluste Bélanger, prêtre retiré, MM. les abbés Od. Blanchet, curé de St-Groire; A. Beaudoin, du collège Ste-Anne de la Pocatière; Ant.-M. Parent, du Séminaire de Québec; Jos. Lachance, aumônier à l'Hôtel-Dieu; Léo Paquet, de St-Jean-Baptiste; Jos. Brochu, de St-Roch; J. Paré, de St-François d'Assise; L. Fortier, de St-François; G.-L. Pelletier, du Séminaire; L. Bolduc, de l'Hôtel St-Anne; Onésime Pouliot, ainsi que les RR. PP. David, eudiste, du St-Coeur de Marie; Philias Roy, O.P., Gérard Jobin, P.B.

Les obsèques de M. Fillion ont eu lieu à 10 heures. C'est à la demeure même du défunt que s'est faite la levée du corps. M. l'abbé Gagnon, curé de St-Laurent, présidait cette touchante cérémonie. Le cortège se mit ensuite en marche à la suite des membres du clergé. Une voiture de tribus florales était dans le défilé et précédait le char funèbre aux côtés duquel marchaient les six porteurs d'honneur: MM. Maurice Tremblay, Gustave Fillion, Léon Labrecque, Henri Fillion, Luc Lapointe et Roméo Fillion, tous neveux du défunt.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Joseph-Adélaïde Fillion, Jean-Robert Fillion; Marcel Fillion et Marc Fillion; ses frères, M. l'abbé Hector Fillion ainsi que M. l'abbé Amédée Fillion; ses beaux-frères, M. le chanoine Adolphe Tremblay, curé de la cathédrale de Rimouski, et M. Emile Beaudoin, N. P.; ses neveux, MM. Gustave Fillion, Henri Fillion, Philippe Fillion, Roméo Fillion, Jean-Paul Tremblay, Maurice Tremblay, Pierre-Emile Tremblay, Lucien Lapointe, Pierre Beaudoin, Paul Jacques, Léo Labrecque, Gustave Jacques et Maurice Lapointe, Paul-Henri Fillion; ses cousins, M. Jos. Fillion, député du Lac St-Jean et M. Joseph Fillion, de Lyster.

Dans l'imposant cortège à la suite des membres de la famille, on remarquait MM. les commandeurs Marcelin Petitgrew et R.-E. Lefavre, MM. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires municipales; Yvan Vallée, sous-ministre du Travail; le docteur Alph. Lessard, J.-C. Baillargeon, N.P., J.-M. Guérard, C.R., P.-A. Juneau, C. R., Zachée Langlais, L.C., Laurent Lesage, N.P.; le docteur Arth. Dery, Arthur Laqueux, Frs. Letarte, le docteur Bernard Grenier, J. Gauthier N.P., le docteur Paul Pouliot, le docteur Georges Roy, Roger Létourneau, avocat.

On remarquait encore MM. Jos. Samson, l'échevin Wilfrid Samson, Peter Jaconson, S.-M. Ward, T.-H. MacEvoy, Aimé Brodeur, M.-J. Henchey, Geo.-E. Foster, P.-F. Lachance, Chs Denoncourt, Robert Talbot, Jules Livernois, L.-A. Lavigne, P. Lamontagne, J.-L. Demers, R. Beauregard, Luc Beaudry, Jacques Verreault.

On voyait aussi un groupe de militaires, notamment le major C.-E. Bélanger, le capit. Guy Baillargeon, le capit. M. Archer, les lieutenants Ed. Dion, P.-E. Plante, R. Paquet, L. Campeau, L. Carrier.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de St-Laurent.

La maison Germain Lépine, de Québec, avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille éplorée, le « Progrès du Golfe » réitére ses plus vives condoléances.

LE SUCCES DES TACTIQUES DE RUSE

La ruse joue un grand rôle dans les armées modernes, ainsi que le démontre M. André Maurois, éminent écrivain et expert militaire français, qui, dans une série d'articles publiés par la revue Collier's, étudie les causes de la défaite française. Ainsi, M. Maurois montre comment les Allemands ont employé la ruse pour se frayer un chemin vers l'ouest. C'est à l'aide d'un petit stratagème qu'ils purent facilement enfoncer les lignes anglo-françaises.

Les Français et les Anglais disposaient de solides positions sur la frontière de la Belgique. Les Allemands espéraient que les armées alliées abandonneraient leurs lignes de défense dès que les armées nazies marcheraient sur la Belgique. Mais il leur fallait connaître comment les Anglais et les Français se porteraient au secours de la Belgique. Et voici comment ils s'y sont pris, d'après Maurois.

Durant des mois et des mois, les états majors français et anglais préparaient des plans sur leur entrée en Belgique, afin de rependre immédiatement à la demande du roi des Belges. Ils avaient calculé que la résistance des Belges leur permettrait d'occuper un front depuis Anvers jusqu'à Namur. Le général Giraud devait avancer jusqu'à Breda.

Voici ce qui se produisit. Un jour un avion allemand désemparé atterrit en Belgique. Les officiers avaient sur eux des plans élaborés sur l'invasion de la Belgique à une date déterminée. Les officiers cherchèrent à brûler ces documents, mais prirent soin de ne pas réussir. Les Français et les Anglais turent mis au courant de l'incident, et l'armée reçut les ordres n. 3, puis 2, puis 1 — le dernier signifiant qu'elle devait être prête à se mettre en marche dans deux heures. De forts mouvements de troupes eurent lieu, tous les réservistes se portèrent sur la frontière, et les Allemands, à l'aide de leurs avions de reconnaissance, les observèrent et les enregistrèrent, tout probablement très réjouis et très amusés du succès d'un stratagème à la fois si vieux et si palpable.

Naturellement, il n'y eut pas d'invasion à ce moment. Les Belges ne nous appelèrent pas, et nos divisions revinrent à leurs points de départ.

D'autres exemples de ruse: les méthodes dont se sont servies les 5èmes colonnes allemandes pour jeter les paysans dans la terreur et déclencher la débâcle des réfugiés, qui à tant nul aux déplacements des soldats, l'emploi de la radio pour répandre des nouvelles alarmantes, les déguisements des parachutistes.

Sur les parachutistes, M. Maurois écrit: « La crainte de leurs déguisements augmenta dix fois leur efficacité. Aux yeux des paysans et des soldats, chaque costume était un déguisement. Le prêtre n'était pas un prêtre; un officier en uniforme pouvait cacher un Allemand; des messages téléphoniques authentiques étaient reçus avec suspicion.

C'est ainsi que des armées inférieures en nombre ont pu s'emparer de places fortes sans livrer de combats.

On a constaté souvent mais après coup, que des nouvelles qui semblaient favorables aux Alliés ou défavorables aux Allemands étaient d'inspiration nazie et propagées inconsciemment par la radio et la presse en pays ennemis, ce qui avait pour effet de distraire l'attention ou de la dérouter, et même parfois de faire modifier certains plans stratégiques. Nos radiotelegraphistes, dans leur zèle de propagandistes, ne percevaient pas ce que les Boches pouvaient en espérer de profit direct ou indirect, se sont maintes fois faits prendre à de tels traquenards, inventés par la ruse de l'ennemi.

NOUVELLES CAISSES POPULAIRES

On vient d'annoncer la fondation de deux nouvelles caisses populaires dans le diocèse de Rimouski: la première fondée le 2 septembre dans la paroisse de Biencourt et l'autre le 3 septembre à Lac-des-Aigles. Ces deux caisses ont comme patron S. Exc. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

Voici les noms des officiers de chacun de ces caisses.

Lac-des-Aigles. — Président-honoraire: Rév. Prudent Beaulieu, curé; vice-président honoraire: Rév. Alexis April. Conseil d'administration: MM. Alphonse Dumont, Alfred Ouellet, Arthur Pelletier, Arthur Rioux et Luc-Ovide Morneau. Commission de crédit: MM. Elzéar Morin, Joseph Dubé et Joseph Roy. Conseil de surveillance: MM. Roland Ouellet et J.-B. Laforest, et M. l'abbé Prudent Beaulieu, marchand.

BIENCOURT. — La caisse de Biencourt a pour président hono-

NOUS AIMONS RECOMMANDER

LA CHEMISE

Ascot

Parce qu'elle est aimée. Parce que le client la demande après l'avoir essayée.

Parce qu'elle est faite de matériel de premier ordre.

Parce qu'elle ne foule pas. Parce qu'elle fait bien.

Parce que les collets sont d'une grandeur exacte.

Parce que son prix est bas comparé à d'autres.

Demandez la chemise

ASCOT

1.75 et 1.95

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRE

raire M. l'abbé Louis-Philippe Berger, curé, et pour vice-président honoraire M. l'abbé Alexis April. Conseil d'administration: MM. Amédée Label, Joseph Chouinard, Louis Belzile, Didier Ouellet et M. l'abbé Berger. Commission de crédit: MM. Alexis Ouellet, Octave Dionne et Léon Lamelin. Conseil de surveillance: MM. Wilbrod Dumont, Jean-Baptiste Chouinard et Mlle Lucie Thibault, garde-malade. Gérant: M. l'abbé Louis-Philippe Berger.

Deux magnifiques voitures de charrette en parfaite condition, à vendre à des très bas prix. S'adresser à JACQUES MARTIN, H.C.S., 142 Ave. d'Orléans, Rimouski.

Madame Léo Lepage, du Beaujour, fait du service de garde-malade à domicile. Pour tout renseignement, s'adresser à Mlle PAULA MORIN, Garçon, P.Q.

Position demandée. — Sténographe, diplômée bilingue, du Couvent de Dalhousie, désire position dans un bureau. S'adresser à Mlle PAULA MORIN, Garçon, P.Q.

Chambre à louer. — S'adresser à 28 RUE ROULEAU.

Terrain à vendre. — Terrain à vendre, situé dans la ville de Rimouski, rue St-Germain, côté nord, à proximité du Théâtre Carlier, s'adresser à Boite Postale 85 Rimouski, ou 316 rue St-Germain.

AGENTS SOLICITEURS DEMANDES. — Salaires et commission. S'adresser à N. A. DIONNE, St-Denis, Co. Kamouraska.

A VENDRE



Propriété de la succession de

Dame A.-P. Garon. Située au coin des rues St-Germain (route nationale) et Belzile. Maison pourvue de toutes les commodités modernes, y compris chauffage central à eau chaude — système automatique — pelouse, haie soigneusement entretenue d'arbres et arbustes taillés selon l'un des plus beaux styles français, jardin, pommiers. Accès par les deux rues. Le tout en parfait état. Résidence de choix. Serait aussi excellent poste pour médecin. A vendre avec possession immédiate.

J.-B. LARRIVÉE
SIMEON FORTIN
Exécuteurs testamentaires.
RIMOUSKI.

NOTRE FAVORI NATIONAL

MELCHERS CROIX D'OR

Vieilli!

10 OZ. - \$1.05
26 OZ. - \$2.40
40 OZ. - \$3.45

Pas autre chose que du gin... et rien que du gin AUTHENTIQUE... fait exclusivement de grains... et sans adjuvant.

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL ET BERTHERVILLE

Au CARTIER

LES 16-17 SEPTEMBRE